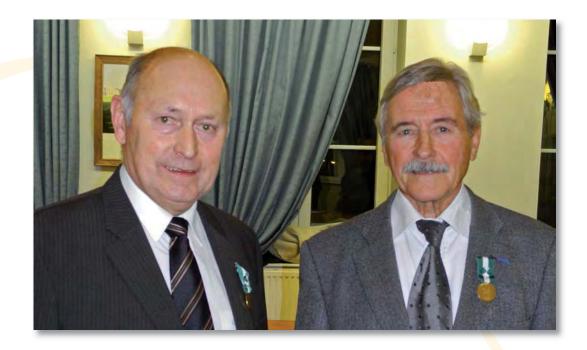


Bulletin 2012

	0
	4
	\vdash
	ದ
(

	not du Maire	Page 1
Vie	de la commune :	
	Réalisations au fil du temps	Pages 2 et 3
	Budget communal 2012	Pages 4 à 6
	Subventions	O
	Tarifs de locations des salles	
	Permanences	_
	Etat civil	_
	Environnement numérique de travail	_
	Fleurissement et illuminations	_
	Pluie d'or à Bazeilles	Page 14
Ira	vaux:	
	Le Sart	_
	Rue de La Rapaille	_
	Montvillers	_
	Salle de l'Infanterie de Marine	_
	Nouveaux abribus	_
	Station d'épuration : inauguration	Page 18
Ani	mations:	
	Bazeilles en fête	_
	Repas du Maire	_
	Cérémonies du 16 septembre	_
aa	Fanfare et Bagad de la 8ème BIMa	Page 23
	AS:	D 04
0	Aide à domicile et aux personnes	Page 24
5 CO	laire et Périscolaire :	D . 05
	Devoir de mémoire	_
	Semaine du goût	_
	Sensibilisation à l'environnement	_
	Sortie en calèche	_
	Téléthon	_
	Autres activités	_
	Service périscolaire pour vos enfants : petits pirates Fleurissement au périscolaire	_
Hig	toire:	r age 50
1115	Marrainage Valence-Bazeilles en 1942	Pages 21 à 22
	Témoignage de 1870	
Div	ers:	1 agcs 04 ct 00
	M. Piedboeuf : citoyen d'honneur	Page 36
	World Kobudo	
	4 ^{ième} batterie 1er RAMA	<u> </u>
	Noces d'or	
	Médaille de la famille : Mme André	
	IEPM à la pêche	_
	Diplômes de donneurs du sang.	_
	Tri sélectif :	
	- OM nouveau ramassage	1 0.000 11 00 12
	- Horaires d'ouverture de la déchetterie	
	- Seringues - Petits bouchons	
	- Lingettes	
Du :	nouveau à Bazeilles	
	Nouveau kinésithérapeute	Page 43
	Nouveau couvreur	Page 43
	Friterie : changement de propriétaire	Page 43
Ass	ociations:	
	Bazeilles animation	Page 44
	U.S.B.: accession DH	Page 45
	Judo Club Bazeillais	Pages 46 et 47
	Famillag Duralag : nauvagu huragu	Dago 47



35 années au service de la Commune de BAZEILLES... deux mandats de Conseillers Municipaux de 1977 à 1989, puis Maire et Adjoint avec un objectif : assurer le développement de la Commune dans l'intérêt de ses habitants...

Les pages suivantes donnent un aperçu des réalisations qui se sont échelonnées au fil du temps et un éclairage précis sur les chantiers en cours qui seront finalisés et inaugurés en 2013.

Pour tout ce travail, je remercie les Conseillers Municipaux et les Adjoints qui se sont succédés au cours de ces mandats, leur engagement a été total et a permis avec l'aide du Conseil Général des Ardennes, d'assurer à Bazeilles un statut de Commune d'Avenir en souhaitant que son intégration à la Communauté de Communes du Pays Sedanais ne vienne pas ralentir notre action du fait d'une pression fiscale excessive qui nous serait imposée tant à nous responsables des budgets communaux, qu'aux Bazeillaises et Bazeillais.

Merci pour votre soutien, merci aux Agents pour leur action et aux Élus pour le travail accompli.

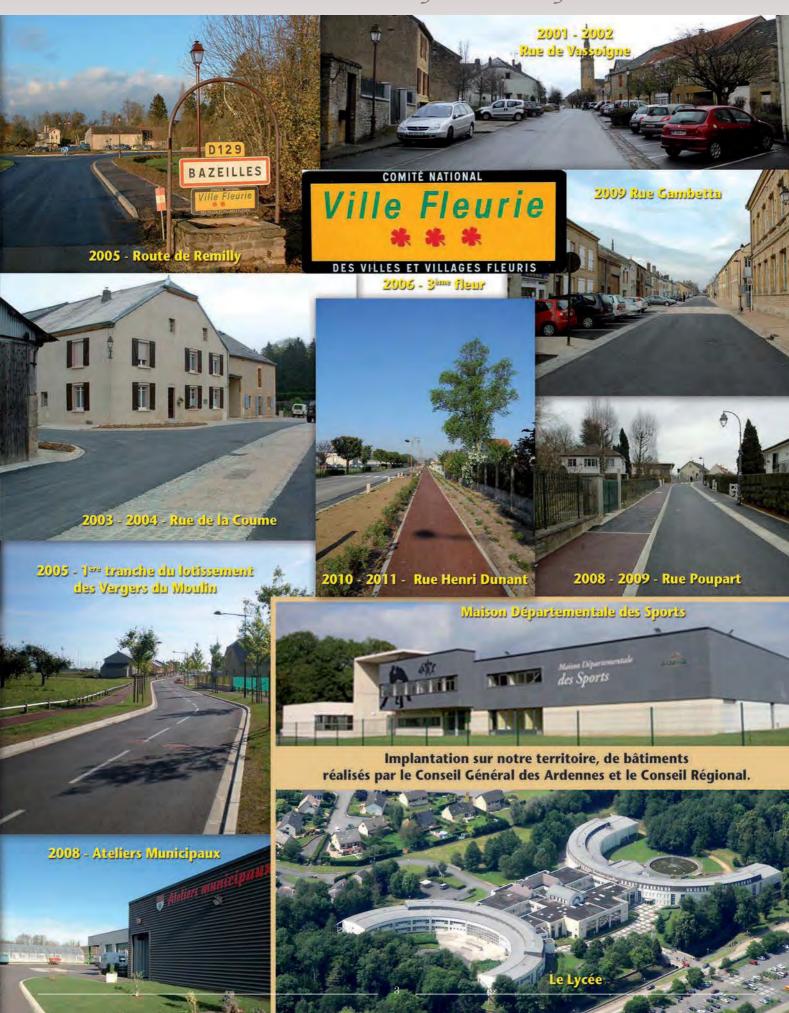
Tous mes vœux de bonheur pour l'année 2013.

Le Maire, **Pierre SULFOURT**

Vie de la — Commune



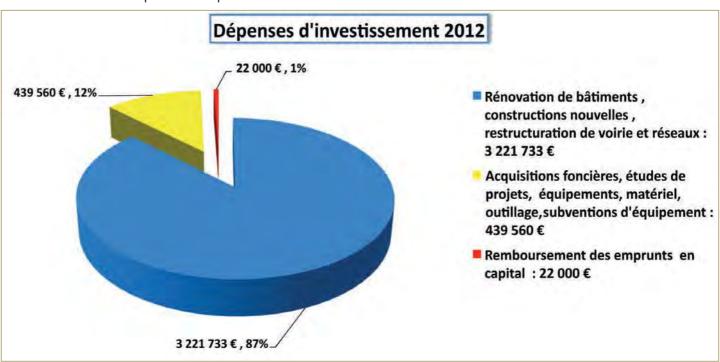
Réalisations au fil du temps



Budget communal 2012

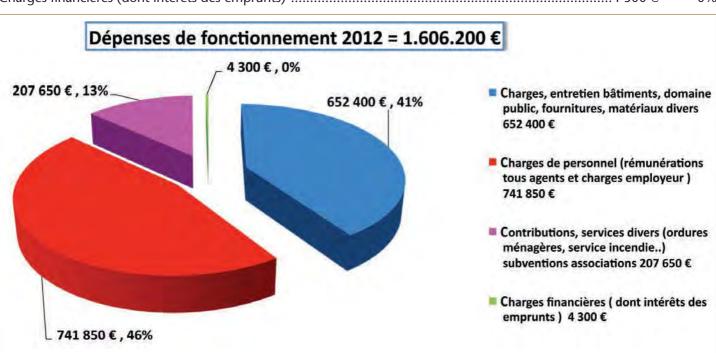
Priorité à l'investissement

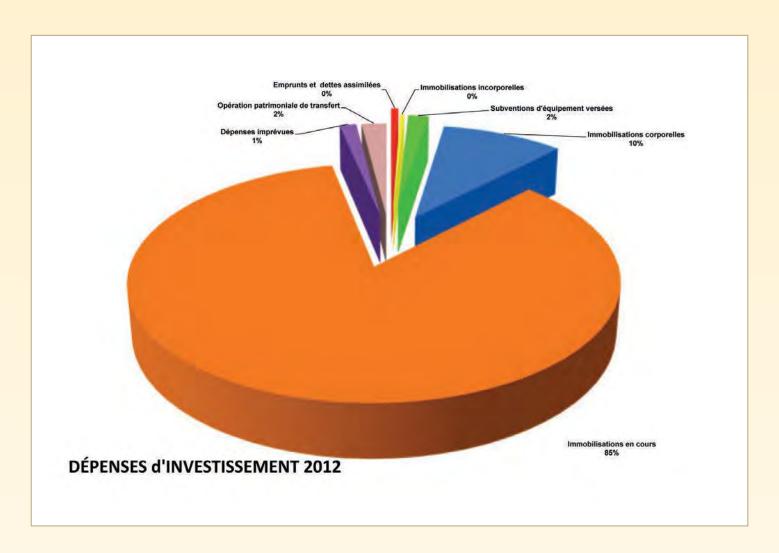
Le budget d'investissement est le double de celui de fonctionnement

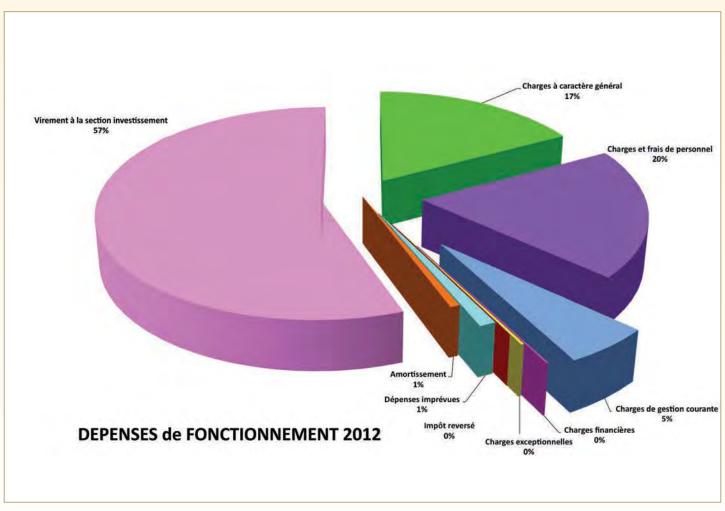


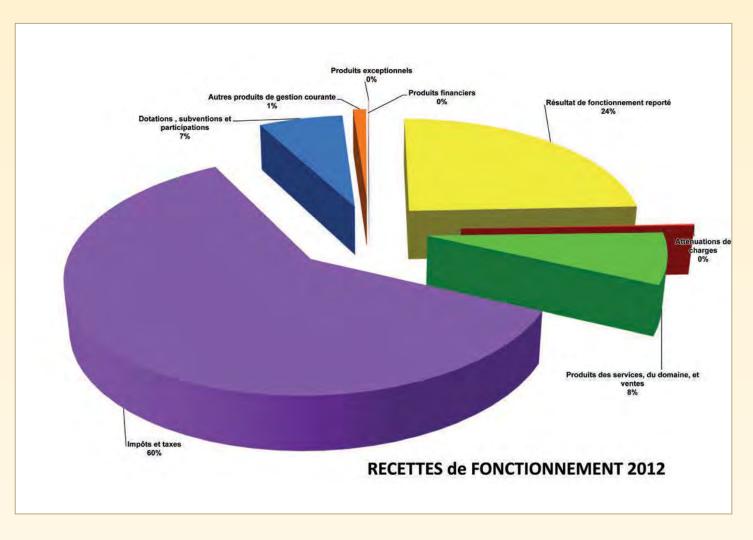
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2012...... 1 606 200 €

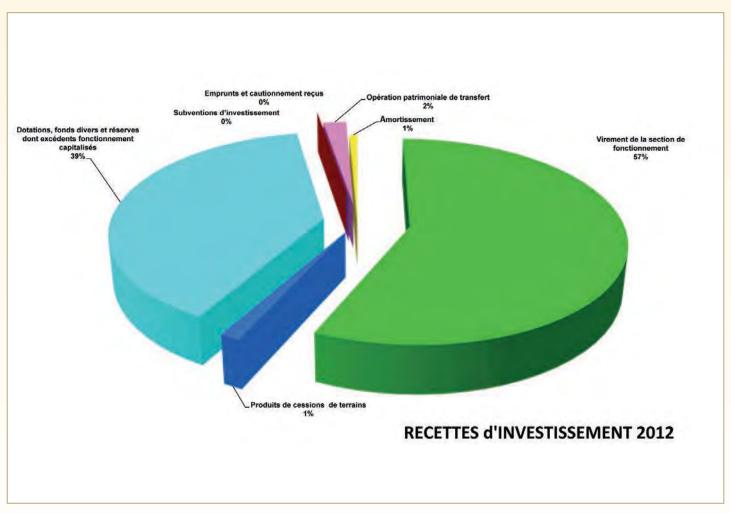
Charges, entretien bâtiments, domaine public, fournitures, matériaux divers652 400 €	41%
Charges de personnel (rémunérations tous agents et charges employeur)741 850 €	46%
Contributions, services divers (ordures ménagères, service incendie) subventions associations207 650 €	13%
Charges financières (dont intérêts des emprunts)	0%











SUBVENTIONS et PARTICIPATIONS

allouées en 2012

ASSOCIATION SU CONTRIBUES ACE LIBRE ACE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE ACE LIBRE A	ASSOCIATIONS OF ODC ANISMES	Subvention de	Subvention exceptionnelle	
AGE LIBRE 350,00 € -€ AMICALE des TDM 1550,00 € -€ ARTELIES de LOSIRS CREATIFS 500,00 € -€ FANFARE de BALAN 450,00 € -€ A. FAMILLES RURALES de BAZEILLES 1,000 € 1,000 € -€ A. FAMILLES RURALES de BAZEILLES 1,000 € 1,000 € -€ A. FAMILLES RURALES de BAZEILLES 1,000 € 1,000 € -€ INION SPORTIVE de BAZEILLES 1,000 € 1,000 € -€ UNION SPORTIVE de BAZEILLES -FOOT (+ lave / sèche-linge) 1,000 € 1,000 € -€ UNION SPORTIVE de BAZEILLES -FOOT (+ lave / sèche-linge) 1,000 € 1,000 € -€ ASSOCIATION AU CSSA -€ -€ ASSOCIATION AU CSSA -€ -€ ASSOCIATION FOR ECOLLEGE de DOUZY 250,000 € -€ 800,000 € ASSOCIATION FSE COLLEGE de DOUZY 250,000 € -€ ASSOCIATION FSE COLLEGE de DOUZY COLLEGE de DOUZY (subve exceptionnelle voyages : 800,00 €) -€ ASSOCIATION AU SOUVENIR Français (+ déplacement école 11 nov) 280,000 € 400,000 € ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS 150,000 € -€ ASSOCIATION LUB de BAZEILLES 1200,000 € -€ ASSOCIATION LUB de BAZEILLES 1200,000 € -€ ASSOCIATION LUB de BAZEILLES 1200,000 € -€ ASSOCIATION LES GENETS -€ -€ ASSOCIATION LEUR GENETS -€ -€ ASSOCIATION LEUR GENETS -€ -€ ASSOCIATION LEUR GENETS -6 -€ ASSOCIATION LEUR GENETS -6 -€ ASSOCIATION LEUR GENETS -7 -6 ASSOCIATION CONTre la MYOPATHIE -7 -6 ASSOCIATION CONTRE la MYOPATHIE -7 -6 ASSOCIATION CONTRE la MYOPATHIE -7 -6 ASSOCIATION de PRARAIYSES de France -7 -6 ASSOCIATION de PRARAIYSES DE FRANCES DE COULTURELES -7 -6 ASSOCIATION CONTRE la SCLEROSE EN PLAQUES -7 -6 ASSOCIATION SOULTURE -7 -6 ASSOCIATION SO	ASSOCIATIONS ou ORGANISMES	fonctionnement courant	de fonctionnement	
AMICALE des TDM	ASSOCIATIONS LOCALES SPORTIVES	ou CULTURELLES		
ATELIERS de LOISIRS CREATIFS \$ 00,00 € -€ FANFARE de BALAN \$ 450,00 € -€ \$ 1,00 € -€ A. FAMILLES RURALES de BAZEILLES \$ 2400,00 € -€ BILDO CLUB de BAZEILLES (+ championnat France) \$ 4050,00 € -€ BILDO CLUB de BAZEILLES (+ championnat France) \$ 4050,00 € -€ UNION SPORTIVE de BAZEILLES -FOOT (+ lave / sèche-linge) \$ 5400,00 € -€ UNION SPORTIVE de BAZEILLES -FOOT (+ lave / sèche-linge) \$ 5400,00 € -€ \$ 5000,00 € \$ 4500,00 € -€ \$ 5000,00 € \$ 4500,00 € -€ \$ 5000,00 € \$ 4500,00 € -€ \$ 5000,00 € \$ 4500,00 € -€ \$ 6500,00	AGE LIBRE	350,00 €	- €	
FANFARE de BALAN 450,00 € -€ A. FAMILLES RURALES de BAZEILLES 2 400,00 € -€ IJDO CLUB de BAZEILLES 1 050,00 € 300,00 € PING-PONG CLUB de BAZEILLES - FOOT (+ lave / sèche-linge) 5 400,00 € 400,00 € U. S. BAZEILLES - FOOT (accession en Division d'Honneur) -€ 5 000,00 € U. S. BAZEILLES - FOOT (accession en Division d'Honneur) -€ 5 000,00 € ASSOCIATION DE COLLEGE de DOUZY 250,00 € -€ COLLEGE de DOUZY (subv. exceptionnelle voyages : 800,00 €) -€ 800,00 € ASSOCIATION FSE COLLEGE CARICNAN -€ -€ ASSOCIATION BES COLLEGE CARICNAN -€ -€ ASSOCIATION du SOUVENIR Français (+ déplacement école 11 nov) 280,00 € 400,00 € ASSOCIATION des ANCIENS COMBATTANTS 150,00 € -€ BADMINTON CLUB de BAZEILLES 1 200,00 € -€ La FRATERNELLE (subvention exceptionnelle pour réalisation de pontons) -€ 500,00 € COOPERATIVE SCOLAIRE 1 100,00 € -€ ASSOCIATIONS LOCALES SPORTIVES ou CULTURELLES 18 730,00 € 8400,00 € ASSOCIATION SO	AMICALE des TDM	1 550,00 €	- €	
A FAMILLES RURALES de BAZEILLES JUDO CLUB de BAZEILLES (+ championnat France)	ATELIERS de LOISIRS CREATIFS	500,00 €	- €	
JUDO CLUB de BAZEILLES (+ championnat France)	FANFARE de BALAN	450,00 €	- €	
PING-PONG CLUB de BAZEILLES 1 050,00 € -€ UNION SPORTIVE de BAZEILLES - FOOT (+ lave / sèche-linge) 5 400,00 € 400,00 € U. S. BAZEILLES - FOOT (accession en Division d'Honneur) -€ 5 000,00 € ASSOCIATION du CSSA -€ -€ ASSOCIATION PSE COLLEGE de DOUZY 250,00 € -€ COLLEGE de DUUZY (subv. exceptionnelle voyages : 800,00 €) -€ 800,00 € ASSOCIATION PSE COLLEGE CARICINAN -€ -€ ASSOCIATION BSE COLLEGE CARICINAN -€ -€ ASSOCIATION des ANCIENS COMBATTANTS 150,00 € -€ BADMINTON CLUB de BAZEILLES 1 200,00 € -€ BADMINTON CLUB de BAZEILLES 1 200,00 € -€ La FRATERNELLE (subvention exceptionnelle pour réalisation de pontons) -€ -€ LA FRATERNELLE (subvention exceptionnelle pour réalisation de pontons) -€ -€ COOPERATIVE SCOLAIRE 1 100,00 € -€ Association BAZEILLES en FETE (création 2012) -€ 1 000,00 € Sous total ASSOCIATIONS LOCALES SPORTIVES ou CULTURELLES 18 730,00 € 8 400,00 € ASSOCIATION contre la MYOPAT	A. FAMILLES RURALES de BAZEILLES	2 400,00 €	- €	
UNION SPORTIVE de BAZEILLES - FOOT (+ lave / sèche-linge) 5 400,00 € 400,00 € 0.5. BAZEILLES - FOOT (accession en Division d'Honneur) - € 5 000,00 € ASSOCIATION du CSSA - € - € - € - € - € - € - € - € - € -	JUDO CLUB de BAZEILLES (+ championnat France)	4 050,00 €	300,00 €	
U. S. BAZEILLES - FOOT (accession en Division d'Honneur) - € 5 000,00 € ASSOCIATION du CSSA - € - € ASSOCIATION FSE COLLEGE de DOUZY 250,00 € - € COLLEGE de DOUZY (subv. exceptionnelle voyages : 800,00 €) - € 800,00 € ASSOCIATION FSE COLLEGE CARIGNAN - € - € ASSOCIATION du SOUVENIR Français (+ déplacement école 11 nov) 280,00 € 400,00 € ASSOCIATION des ANCIENS COMBATTANTS 150,00 € - € BADMINTON CLUB de BAZEILLES 1 200,00 € - € ASSOCIATION LES GENETS - € - € La FRATERNELLE (subvention exceptionnelle pour réalisation de pontons) - € 500,00 € COOPERATIVE SCOLAIRE 1 100,00 € - € Association BAZEILLES en FETE (création 2012) - € 1 000,00 € ASSOCIATIONS LOCALES SPORTIVES ou CULTURELLES 18 730,00 € 8 400,00 € ASSOCIATION Contre la MYOPATHIE 30,00 € - € ASSOCIATION CONtre la MYOPATHIE 30,00 € - € ASSOCIATION de la PREVENTION ROUTIERE 30,00 € - € <td cols<="" td=""><td>PING-PONG CLUB de BAZEILLES</td><td>1 050,00 €</td><td>- €</td></td>	<td>PING-PONG CLUB de BAZEILLES</td> <td>1 050,00 €</td> <td>- €</td>	PING-PONG CLUB de BAZEILLES	1 050,00 €	- €
ASSOCIATION du CSSA $-\epsilon$ $-\epsilon$ ASSOCIATION FSE COLLEGE de DOUZY $250,00 \in$ $-\epsilon$ COLLEGE de DOUZY (subw. exceptionnelle voyages : $800,00 \in$) $-\epsilon$ 800,00 ϵ ASSOCIATION FSE COLLEGE CARIGNAN $-\epsilon$ $-\epsilon$ ASSOCIATION du SOUVENIR Français (+ déplacement école 11 nov) $280,00 \in$ $400,00 \in$ ASSOCIATION des ANCIENS COMBATTANTS $150,00 \in$ $-\epsilon$ BADMINTON CLUB de BAZEILLES $1200,00 \in$ $-\epsilon$ ASSOCIATION LES GENETS $-\epsilon$ $-\epsilon$ La FRATERNELLE (subvention exceptionnelle pour réalisation de pontons) $-\epsilon$ $-\epsilon$ ASSOCIATION LES GENETS $-\epsilon$ $-\epsilon$ La FRATERNELLE (subvention exceptionnelle pour réalisation de pontons) $-\epsilon$ $-\epsilon$ ASSOCIATION BAZEILLES en FETE (création 2012) $-\epsilon$ $-\epsilon$ 1000,00 ϵ 30us total ASSOCIATIONS LOCALES SPORTIVES ou CULTURELLES $-\epsilon$ 18 730,00 ϵ 8 400,00 ϵ ASSOCIATION PASTEUR $-\epsilon$ 30,00 ϵ $-\epsilon$ ASSOCIATION des PARALYSES de France $-\epsilon$ 30,00 ϵ $-\epsilon$ ASSOCIATION de la PREVENTION ROUTIERE $-\epsilon$ 30,00 ϵ $-\epsilon$ ASSOCIATION contre la SCLEROSE EN PLAQUES $-\epsilon$ 30,00 ϵ $-\epsilon$ ASSOCIATION contre la SCLEROSE EN PLAQUES $-\epsilon$ 30,00 ϵ $-\epsilon$ TELETHON $-\epsilon$ 30,00 ϵ $-\epsilon$ TELETHON $-\epsilon$ 30,00 ϵ $-\epsilon$ TELETHON $-\epsilon$ 30,00 ϵ $-\epsilon$ TOTAL $-\epsilon$ 31,000 ϵ 34,000 ϵ 34,000 ϵ 36,000 ϵ 36,000 ϵ 36,000 ϵ 37,000 ϵ 37	UNION SPORTIVE de BAZEILLES - FOOT (+ lave / sèche-linge)	5 400,00 €	400,00 €	
ASSOCIATION FSE COLLEGE de DOUZY	U. S. BAZEILLES - FOOT (accession en Division d'Honneur)	- €	5 000,00 €	
COLLEGE de DOUZY (subv. exceptionnelle voyages : 800,00 \in	ASSOCIATION du CSSA	- €	- €	
ASSOCIATION FSE COLLEGE CARIGNAN $. \cdot \epsilon $	ASSOCIATION FSE COLLEGE de DOUZY	250,00 €	- €	
ASSOCIATION du SOUVENIR Français (+ déplacement école 11 nov) ASSOCIATION des ANCIENS COMBATTANTS 150,00 € - € BADMINTON CLUB de BAZEILLES 1 200,00 € - € ASSOCIATION LES GENETS - € La FRATERNELLE (subvention exceptionnelle pour réalisation de pontons) - € COOPERATIVE SCOLAIRE 1 100,00 € - € Association BAZEILLES en FETE (création 2012) - € 1 000,00 € Sous total ASSOCIATIONS LOCALES SPORTIVES ou CULTURELLES 18 730,00 € ASSOCIATION Contre la MYOPATHIE 30,00 € - € ASSOCIATION PASTEUR 30,00 € - € ASSOCIATION des PARALYSES de France 30,00 € - € ASSOCIATION de la PREVENTION ROUTIERE 30,00 € - € ASSOCIATION contre la SCLEROSE EN PLAQUES 30,00 € - € COSCIATION Contre la SCLEROSE EN PLAQUES 30,00 € - € TELETHON 500,00 € - € SOS chats - section de Sedan 100,00 € - € TOTAL 19 510,00 € Autres Participations attribuées à divers organismes CCAS 20 000,00 € - €	COLLEGE de DOUZY (subv. exceptionnelle voyages : 800,00 €)	- €	800,00 €	
ASSOCIATION des ANCIENS COMBATTANTS $150,00 \in \\ -6$ BADMINTON CLUB de BAZEILLES $1200,00 \in \\ -6$ ASSOCIATION LES GENETS $-6 \in \\ -6$ La FRATERNELLE (subvention exceptionnelle pour réalisation de pontons) $-6 \in \\ 500,00 \in \\ -6$ ASSOCIATION SCOLAIRE $1100,00 \in \\ -6$ ASSOCIATION BAZEILLES en FETE (création 2012) $-6 \in \\ 1000,00 \in \\ -6$ ASSOCIATIONS LOCALES SPORTIVES OU CULTURELLES $18 730,00 \in \\ -6$ ASSOCIATION contre la MYOPATHIE $30,00 \in \\ -6$ ASSOCIATION des PARALYSES de France $30,00 \in \\ -6$ ASSOCIATION de la PREVENTION ROUTIERE $30,00 \in \\ -6$ ASSOCIATION contre la SCLEROSE EN PLAQUES $30,00 \in \\ -6$ ASSOCIATION contre la SCLEROSE EN PLAQUES $30,00 \in \\ -6$ TELETHON $500,00 \in \\ -6$ SOS chats - section de Sedan $100,00 \in \\ -6$ TOTAL $19 510,00 \in \\ 8 400,00 \in \\ -6$ TOTAL GLOBAL des subventions 2012 $27 910,00 \in \\ -6$ CCAS $20 000,00 \in \\ -6$	ASSOCIATION FSE COLLEGE CARIGNAN	- €	- €	
BADMINTON CLUB de BAZEILLES 1200,00 € -€ ASSOCIATION LES GENETS - € La FRATERNELLE (subvention exceptionnelle pour réalisation de pontons) - € S00,00 € COOPERATIVE SCOLAIRE 1100,00 € - € Association BAZEILLES en FETE (création 2012) - € 1000,00 € Sous total ASSOCIATIONS LOCALES SPORTIVES ou CULTURELLES 18 730,00 € 8 400,00 € ASSOCIATION contre la MYOPATHIE 30,00 € - € ASSOCIATION des PARALYSES de France 30,00 € - € ASSOCIATION des PARALYSES de France 30,00 € - € ASSOCIATION contre la SCLEROSE EN PLAQUES 30,00 € - € ASSOCIATION contre la SCLEROSE EN PLAQUES 30,00 € - € TOTAL 100,00 € - € SOUS chats - section de Sedan 100,00 € - € SOUS total ASSOCIATIONS d'UTILITE PUBLIQUE 780,00 € TOTAL 19 510,00 € 8 400,00 € TOTAL GLOBAL des subventions 2012 27 910,00 € CCAS 20 000,00 € - €	ASSOCIATION du SOUVENIR Français (+ déplacement école 11 nov)	280,00 €	400,00 €	
ASSOCIATION LES GENETS $ - \epsilon $ La FRATERNELLE (subvention exceptionnelle pour réalisation de pontons) $ - \epsilon $ S00,00 $\epsilon $ COOPERATIVE SCOLAIRE $ 1100,00 \in $ Association BAZEILLES en FETE (création 2012) $ - \epsilon $ 1 000,00 $\epsilon $ Association BAZEILLES en FETE (création 2012) $ - \epsilon $ 1 000,00 $\epsilon $ ASSOCIATIONS LOCALES SPORTIVES ou CULTURELLES $ 18 730,00 \in $ 8 400,00 $\epsilon $ ASSOCIATION contre la MYOPATHIE $ 30,00 \in $ ASSOCIATION PASTEUR $ 30,00 \in $ ASSOCIATION des PARALYSES de France $ 30,00 \in $ ASSOCIATION de la PREVENTION ROUTIERE $ 30,00 \in $ - $\epsilon $ ASSOCIATION contre la SCLEROSE EN PLAQUES $ 30,00 \in $ - $\epsilon $ VMEH $ 30,00 \in $ - $\epsilon $ TELETHON $ 500,00 \in $ - $\epsilon $ SOS chats - section de Sedan $ 100,00 \in $ - $\epsilon $ Sous total ASSOCIATIONS d'UTILITE PUBLIQUE $ 780,00 \in $ TOTAL $ 19 510,00 \in $ TOTAL $ 19 510,00 \in $ TOTAL GLOBAL des subventions 2012 $ 27 910,00 \in $ CCAS $ 20 000,00 \in $	ASSOCIATION des ANCIENS COMBATTANTS	150,00 €	- €	
La FRATERNELLE (subvention exceptionnelle pour réalisation de pontons) $ - \in \\ 500,00 \in \\ COOPERATIVE SCOLAIRE & 1 100,00 \in \\ - \in \\ Association BAZEILLES en FETE (création 2012) & - \in \\ 1 000,00 \in \\ $	BADMINTON CLUB de BAZEILLES	1 200,00 €	- €	
COOPERATIVE SCOLAIRE Association BAZEILLES en FETE (création 2012) 5ous total ASSOCIATIONS LOCALES SPORTIVES ou CULTURELLES 18 730,00 € ASSOCIATIONS d'UTILITE PUBLIQUE ASSOCIATION contre la MYOPATHIE 30,00 € - € ASSOCIATION PASTEUR 30,00 € - € ASSOCIATION des PARALYSES de France 30,00 € - € ASSOCIATION contre la SCLEROSE EN PLAQUES 30,00 € - € CASSOCIATION contre la SCLEROSE EN PLAQUES 30,00 € - € TELETHON 500,00 € - € SOS chats - section de Sedan 100,00 € - € TOTAL 19 510,00 € Autres Participations attribuées à divers organismes CCAS 20 000,00 € - €	ASSOCIATION LES GENETS	- €	- €	
Association BAZEILLES en FETE (création 2012) $- \in 1000,00 \in 1000$	La FRATERNELLE (subvention exceptionnelle pour réalisation de pontons)	- €	500,00 €	
Sous total ASSOCIATIONS LOCALES SPORTIVES ou CULTURELLES ASSOCIATION d'UTILITE PUBLIQUE ASSOCIATION contre la MYOPATHIE ASSOCIATION PASTEUR ASSOCIATION des PARALYSES de France ASSOCIATION de la PREVENTION ROUTIERE ASSOCIATION contre la SCLEROSE EN PLAQUES ASSOCIATION contre la SCLEROSE EN PLAQUES VMEH TELETHON SOU, $0 \in \mathbb{C}$ SOS chats - section de Sedan $100,00 \in \mathbb{C}$ TOTAL 19 510,00 € AUTRELET PUBLIQUE TOTAL AUTRES Participations attribuées à divers organismes CCAS 20 000,00 € - €	COOPERATIVE SCOLAIRE	1 100,00 €	- €	
ASSOCIATION contre la MYOPATHIE 30,00 € - € ASSOCIATION PASTEUR 30,00 € - € ASSOCIATION des PARALYSES de France 30,00 € - € ASSOCIATION de la PREVENTION ROUTIERE 30,00 € - € ASSOCIATION contre la SCLEROSE EN PLAQUES 30,00 € - € VMEH 30,00 € - € TELETHON 500,00 € - € SOS chats - section de Sedan 100,00 € - € Sous total ASSOCIATIONS d'UTILITE PUBLIQUE 780,00 € TOTAL 19 510,00 € 8 400,00 € TOTAL 27 910,00 € Autres Participations attribuées à divers organismes CCAS 20 000,00 € - €	Association BAZEILLES en FETE (création 2012)	- €	1 000,00 €	
ASSOCIATION contre la MYOPATHIE 30,00 € $-€$ ASSOCIATION PASTEUR 30,00 € $-€$ ASSOCIATION des PARALYSES de France 30,00 € $-€$ ASSOCIATION de la PREVENTION ROUTIERE 30,00 € $-€$ ASSOCIATION contre la SCLEROSE EN PLAQUES 30,00 € $-€$ VMEH 30,00 € $-€$ TELETHON 500,00 € $-€$ SOS chats - section de Sedan 100,00 € $-€$ SOS chats - section de Sedan 100,00 € $-€$ TOTAL 19510,00 € $-€$ TOTAL 19510,00 € $-€$ TOTAL 2970,00 € $-€$ Autres Participations attribuées à divers organismes CCAS 2000,00 € $-€$	Sous total ASSOCIATIONS LOCALES SPORTIVES ou CULTURELLES	18 730,00 €	8 400,00 €	
ASSOCIATION PASTEUR ASSOCIATION des PARALYSES de France ASSOCIATION de la PREVENTION ROUTIERE ASSOCIATION contre la SCLEROSE EN PLAQUES VMEH TELETHON SOS chats - section de Sedan $100,00 \in$ TOTAL TOTAL TOTAL AUtres Participations attribuées à divers organismes CCAS $100,00 \in$ Tele TOTAL $19 510,00 \in$ TOTAL $27 910,00 \in$ $- \in$	ASSOCIATIONS d'UTILITE I	PUBLIQUE		
ASSOCIATION des PARALYSES de France $30,00 \in$ $- \in$ ASSOCIATION de la PREVENTION ROUTIERE $30,00 \in$ $- \in$ ASSOCIATION contre la SCLEROSE EN PLAQUES $30,00 \in$ $- \in$ VMEH $30,00 \in$ $- \in$ TELETHON $500,00 \in$ $- \in$ SOS chats - section de Sedan $100,00 \in$ $- \in$ Sous total ASSOCIATIONS d'UTILITE PUBLIQUE $780,00 \in$ TOTAL $19510,00 \in$ $8400,00 \in$ TOTAL $19510,00 \in$ $19510,$	ASSOCIATION contre la MYOPATHIE	30,00 €	- €	
ASSOCIATION de la PREVENTION ROUTIERE $30,00 \in - \in$ ASSOCIATION contre la SCLEROSE EN PLAQUES $30,00 \in - \in$ VMEH $30,00 \in - \in$ TELETHON $500,00 \in - \in$ SOS chats - section de Sedan $100,00 \in - \in$ Sous total ASSOCIATIONS d'UTILITE PUBLIQUE $780,00 \in$ TOTAL $19510,00 \in 8400,00 \in$ TOTAL $19510,00 \in 8400,00 \in$ TOTAL GLOBAL des subventions 2012 $27910,00 \in$ Autres Participations attribuées à divers organismes CCAS $20000,00 \in - \in$	ASSOCIATION PASTEUR	30,00 €	- €	
ASSOCIATION contre la SCLEROSE EN PLAQUES $30,00 \in $ $- \in $ VMEH $30,00 \in $ $- \in $ TELETHON $500,00 \in $ $- \in $ SOS chats - section de Sedan $100,00 \in $ $- \in $ Sous total ASSOCIATIONS d'UTILITE PUBLIQUE $780,00 \in $ TOTAL $19510,00 \in $ 8 400,00 € $100,00 \in $ TOTAL GLOBAL des subventions 2012 $100,00 \in $ $100,00 \in $ Autres Participations attribuées à divers organismes $100,00 \in $	ASSOCIATION des PARALYSES de France	30,00 €	- €	
VMEH $30,00 \in$ $- \in$ TELETHON $500,00 \in$ $- \in$ SOS chats - section de Sedan $100,00 \in$ $- \in$ Sous total ASSOCIATIONS d'UTILITE PUBLIQUE $780,00 \in$ TOTAL $19510,00 \in$ $8400,00 \in$ TOTAL GLOBAL des subventions 2012 $27910,00 \in$ Autres Participations attribuées à divers organismesCCAS $20000,00 \in$ $- \in$	ASSOCIATION de la PREVENTION ROUTIERE	30,00 €	- €	
TELETHON $500,00 \in$ $- \in$ SOS chats - section de Sedan $100,00 \in$ $- \in$ Sous total ASSOCIATIONS d'UTILITE PUBLIQUE $780,00 \in$ TOTAL 19 510,00 € 8 400,00 € TOTAL GLOBAL des subventions 2012 27 910,00 € Autres Participations attribuées à divers organismes CCAS $20 000,00 \in$ $- \in$	ASSOCIATION contre la SCLEROSE EN PLAQUES	30,00 €	- €	
SOS chats - section de Sedan $100,00 \in$ - €Sous total ASSOCIATIONS d'UTILITE PUBLIQUE $780,00 \in$ TOTAL19 510,00 €8 400,00 €TOTAL GLOBAL des subventions 201227 910,00 €Autres Participations attribuées à divers organismesCCAS $20\ 000,00 \in$ - €	VMEH	30,00 €	- €	
Sous total ASSOCIATIONS d'UTILITE PUBLIQUE 780,00 € TOTAL 19 510,00 € TOTAL GLOBAL des subventions 2012 27 910,00 € Autres Participations attribuées à divers organismes CCAS 20 000,00 € - €	TELETHON	500,00 €	- €	
TOTAL 19 510,00 € 8 400,00 € TOTAL GLOBAL des subventions 2012 27 910,00 € Autres Participations attribuées à divers organismes CCAS 20 000,00 € -€	SOS chats - section de Sedan	100,00 €	- €	
TOTAL GLOBAL des subventions 2012 Autres Participations attribuées à divers organismes CCAS 20 000,00 € - €	Sous total ASSOCIATIONS d'UTILITE PUBLIQUE	780,00 €		
Autres Participations attribuées à divers organismes CCAS 20 000,00 € - €	TOTAL	19 510,00 €	8 400,00 €	
CCAS 20 000,00 € - €	TOTAL GLOBAL des subventions 2012		27 910,00 €	
	Autres Participations attribuées à divers organismes			
MUSEE de la DERNIERE CARTOUCHE 1 800,00 € - €	CCAS	20 000,00 €	- €	
	MUSEE de la DERNIERE CARTOUCHE	1 800,00 €	- €	

TARIFS de LOCATION du CHALET et de la SALLE DES FETES MONTVILLERS	TARIFS	
applicables au 1er janvier 2013	2013	
$oldsymbol{\Lambda}$ Salle Infanterie de Marine retirée de la location pendant les trava	nux 🛕	
LOCATION de SALLE pour vin d'honneur uniquement	90,00 €	
location de salle pour café enterrement	45,00 €	
location de salle une journée de semaine	179,00 €	
location de salle week-end pour fête ou autre manifestation (avec ou sans buffet ou repas)	305,00 €	
location de salle pour congrès	269,00 €	
LOCATION du CHALET, week-end ou 3 jours consécutifs	77,00 €	
location CHALET, une semaine ou 7 jours	143,00 €	
location CHALET, 2 semaines ou 14 jours	267,00 €	
location CHALET, 4 semaines ou un mois	444,00 €	
location CHALET, un jour ou 1 journée supplémentaire	23,00 €	
HEURE de NETTOYAGE (locaux, matériels ou équipements, par personne)	30,00 €	
HEURE de MAIN d'ŒUVRE (préparation salles ou mise en place matériels, par personne)	30,00 €	
Les tarifs de location de la salle des fêtes sont les mêmes avec ou sans mise à disposition de vaisselle, à préciser lors de la réservation. Une caution et des arrhes sont à verser lors de la signature du contrat de location au moins deux mois avant la date réservée.		

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	9 h00 – 12 h 00	16 h 00 – 18 h 00
Mardi	9 h00 – 12 h 00	16 h 00 – 18 h 00
Mercredi	9 h00 – 12 h 00	16 h 00 – 18 h 00
Jeudi	9 h00 – 12 h 00	-
Vendredi	9 h00 – 12 h 00	-
Samedi	9 h00 – 12 h 00	-

Horaires d'ouverture de la Poste au public :

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	9 h 00 – 11 h 30	14 h 00 – 16 h 30
Mardi	9 h 00 – 11 h 30	14 h 00 – 16 h 30
Mercredi	9 h 00 – 11 h 30	14 h 00 – 16 h 30
Jeudi	9 h 00 – 11 h 30	14 h 00 – 16 h 30
Vendredi	9 h 00 – 11 h 30	14 h 00 – 16 h 30
Samedi	9 h 00 – 11 h 30	-

Dernière levée du courrier :

du lundi au vendredi : 15 h 00 - le samedi : 10 h 00

ou par courriel à l'adresse suivante : mairie@bazeilles.com

Pour en savoir plus sur la commune, vous pouvez aussi consulter son site : http://www.bazeilles.net/

Vous pouvez contacter les services de la mairie au 03 24 27 19 12

Permanences des élus :

NOM	Sulfourt Pierre	Lepage Guy	Bonne Francis	Barilly Jacques	Guéniot Marc
	Maire	1 ^{er} Adjoint	2 ^{ème} Adjoint	3 ^{ème} Adjoint	4 ^{ème} Adjoint
Jour	Samedi	Mardi	Lundi	Vendredi	Mercredi
Horaire	9 h 30 à 12 h 00	17 h 00 à 18 h 00	17 h 00 à 18 h 00	10 h 00 à 11 h 00	17 h 00 à 18 h 00

Vous pouvez téléphoner en mairie pour convenir d'un rendez-vous. M. Le Maire ou les Adjoints se feront un plaisir de vous accueillir.



DESTOCKAGE USINE

Vente exceptionnelle de tôles nervurées et ondulées galvanisées et laquées, de toutes longueurs et tous coloris, tube acier, panneau sandwiche, kit abri modulable, panne Z et tout un ensemble de lots de destockage.

Chemin du Culot de la Rosières 08140 Bazeilles (à gauche après le chemin de fer)

Tél.: 03 24 27 13 61 Portable: 06 07 91 00 67



Vaissances 22 Février 2012 SedanBERTOZZINello 10 Août 2012 Sedan LAMARLE Lina



Mariages

26 Novembre 2011 GLINEUR Jennifer et LASNIER Jean-Philippe

16 Juin 2012 PONCELET Lydie et BANASIAK Julien

23 Juin 2012 TUOT Aurélie et BLAINVILLE Samuel

11 Août 2012 DELANDHUY Aurélie et BODY Grégory

01 Septembre 2012 BASQUE Florence et RAMOS Fabrice

15 Septembre 2012 MORETTE Sarah et LAMBERT Bastien

Décès

23 Décembre 2012	Bazeilles	CASELANI veuve BATTISTA Armida85 ans
21 Janvier 2012	Sedan	CURY Paul
27 Janvier 2012	Bazeilles	NICOLAS veuve BONTEMPS Marie101 ans
29 Janvier 2012	Bazeilles	HOMOLA veuve HANC Anna87 ans
28 Février 2012	Bazeilles	NOVIZKA veuve SZUKALA Valda90 ans
04 Mars 2012	Sedan	COLAS veuve TOTET Geneviève79 ans
09 Mars 2012	Bazeilles	RONDEAUX veuve DULIN Lucie97 ans
09 Avril 2012	Bazeilles	VIBERT veuve GONDOUIN Denise79 ans
10 Avril 2012	Bazeilles	CONREUR épouse DELGOFFE Alexandrine 82 ans
13 Avril 2012	Bazeilles	ATTEN veuve BEAUDE Jeanne-Marie97 ans
29 Avril 2012	Givonne	RICHARD épouse GENY Patricia62 ans
30 Avril 2012	Bazeilles	MALLY Alfred
09 Juin 2012	Sedan	COLAS Pierre88 ans
15 Juillet 2012	Charleville-Mézières	GRASER Karl
02 Août 2012	Charleville-Mézières	DUBOIS Roland60 ans
08 Août 2012	Sedan	NICOLAS Jean86 ans



BRICOMARCHE

Pouvoir tout faire moins cher

BALAN BAZEILLES
CENTRE COMMERCIAL MAC MAHON

TOUT MOINS CHER

Décoration - Bricolage - Jardin - Animalerie Loisirs créatifs - Encadrement Plus de 20 ans d'expérience à votre service!

Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

BATI MARCHE

BALAN BAZEILLES
CENTRE COMMERCIAL MAC MAHON

Matériaux de construction - Isolation - Couverture Matériel - Liants/colle - Bois de charpente Localisation - Location de véhicule - Livraison

Du lundi au samedi dès 7h30 jusqu'à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Vie de la –

Commune

Environnement Numérique de Travail (E.N.T.)

La commune de Bazeilles, dès les années **2000**, a déployé progressivement un plan d'équipement informatique :

La première grande étape de ce plan fut l'équipement d'une **salle dite** « **informatique** » inaugurée le 4 décembre **2006**. Cette salle se composait de 15 postes informatiques reliés à internet.

Puis, après avoir pris connaissance du cahier des charges du **Plan National d'Equipement Numérique des Ecoles rurales**, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont décidé de faire acte de candidature en mai **2009** afin de renforcer l'équipement déjà existant.

La commune de Bazeilles a alors investi dans un équipement informatique dernier cri à savoir :

- un tableau interactif avec vidéoprojecteur à courte focale piloté par un ordinateur portable
- une « classe mobile » avec 14 postes informatiques connectés au réseau
- une imprimante.

L'investissement total s'élève à 11378,00 € hors taxe soit 13608,09 € TTC subventionnés par l'état hauteur de 80%.

Ces matériels sont opérationnels depuis janvier 2010. L'inauguration a eu lieu le 29 avril **2010**.

A la rentrée 2011, en lien avec Monsieur Hornever I.E.N., Monsieur Demarville, Directeur, et les enseignants, Monsieur le Maire a donné son accord de principe pour expérimenter à l'école de Bazeilles un **Environnement Numérique de Travail**. La partie expérimentale de l'applicatif E.N.T. était jusqu'à juin 2012 financée par le Rectorat. Quelques ajustements techniques ont été toutefois nécessaires pour une connexion dans toutes les salles de classe.

Forts de cette expérience réussie, Monsieur le Maire et son conseil municipal ont fait le choix de financer l'E.N.T. pour l'année scolaire 2012-2013. Cet outil est opérationnel depuis la rentrée de septembre 2012.

Le choix de l'application « It's learning » fait suite aux recommandations de l'éducation nationale et le coût annuel pour la commune est de 6 euros par élève (actuellement 200 élèves concernés).



Mme Pressaco présente l'ENT...



Le Maire et l'Inspecteur attentifs au travail des élèves

QU'EST-CE QU'UN E.N.T.?

L'Espace Numérique de Travail, également appelé cartable électronique, cartable numérique ou encore bureau virtuel, est une plateforme d'échanges ouverts à tous les membres de la communauté éducative d'un établissement scolaire et à leurs interlocuteurs au sein de l'académie et des collectivités. Accessible sept jours sur sept et de tout point connecté à internet, il constitue en quelque sorte le prolongement numérique de l'établissement.

A Bazeilles, les élus sont convaincus que les T.U.I.C. (Techniques Usuelles de l'Information et de la Communication) sont nécessaires dans l'école et que leur mise en œuvre est incontournable dans le cadre des acquisitions relatives au « socle commun de connaissances et de compétences ».

C'est un engagement fort des élus qui veulent une école du futur au service des jeunes Bazeillais.

Plus qu'un simple effet de mode, l'ENT permet de faire passer un établissement scolaire dans l'ère numérique.

- 1 Il connecte entre eux tous les enseignants, élèves, parents et collectivités territoriales d'une école ou d'un établissement.
- 2 les ENT les plus complets regroupent un large panel d'outils numériques : messagerie électronique, création de cours à l'aide de contenu provenant d'Internet (vidéos, photos, liens, documents ...) et d'éditeurs tiers, outil de création de blog, visioconférence, bulletin de notes et d'absences, cahier de texte, etc. « it's learning » propose tout cela et bien plus encore.
- 3 Un ENT n'a pas vocation à distiller un travail pédagogique aux apprenants. La transmission du savoir et la montée en compétence des élèves demeurent le savoir-faire des enseignants. Un ENT met simplement à disposition du professeur des outils pour élargir ses méthodes pédagogiques.
- 4 On accède à l'ENT via un portail internet sécurisé, 7j/7 et 24h/24. Il suffit d'un ordinateur, tablette ou smartphone connecté à internet pour y accéder. La charge de travail informatique est portée par les serveurs de « it's learning », ainsi l'utilisateur s'affranchit de lourds investissements matériels. Plus besoin d'un ordinateur dernier cri : un navigateur et une connexion Internet et vous êtes prêt.
- 5 Un ENT « Software as a Service » (SaaS) vous permet d'héberger toutes vos données dans un centre de serveur sécurisé. « It's learning » répondant aux exigences de la C.N.I.L quant à la protection des données privées, a installe son centre de serveur en Europe.

Marc Guéniot, Adjoint en charge des affaires scolaires



à l'Inspecteur, au Maire et aux élus

Fleurissement et illuminations

2012 : une année difficile pour le fleurissement ! Pourtant beaucoup d'entre vous n'y ont pas manqué. Les élus ont la responsabilité de choisir les propriétés récompensées. La tâche ne fut pas facile.

Cette année passait la commission régionale. Elle a pour mission de porter un jugement sur l'ensemble de la commune tant sur le fleurissement des particuliers que sur les choix faits par les services techniques pour les espaces publics et les bâtiments. Elle peut aussi d'attribuer une fleur supplémentaire ou de décerner une mention spéciale.

En 2012, Bazeilles a été récompensée par un prix régional d'encouragement appelé « coup de cœur du jury régional », seules 2 communes des Ardennes l'ont reçu : Sault Saint Rémy et Bazeilles.

Voici le commentaire du jury : « Excellente démarche pour l'enfouissement des rétrès bon seaux, investissement dans l'amélioration du cadre de vie et des espaces verts d'accompagnement (voirie, bâtiments publics). Très forte im-



plication de la municipalité dans l'amélioration du cadre de vie de grande qualité qui résulte d'une démarche de longue haleine. »

Guy Lepage 1er Adjoint, en charge de l'environnement





LISTE FLEURISSEMENT 2012 (92 foyers)

EISTE TEEOKISSEMEN	ZOIZ (>Z Toyers)
Melle ADAMS Angélique	1, rue Gambetta
Mme DARDART Danièle	1, rue Gambetta
M. et Mme BOUDSOCQ Michel	
M. et Mme LEROUX David	
M. et Mme HABARY Gilbert	14, rue d'En Bas
M. et Mme LECHENE Jacky	14, place de la République
Mme EVRARD Jeanine	
M. et Mme PETITPAS Jean-Claude	4, rue Mayot
M. et Mme BELDJOUDI Michel	
M. LAPORTE Hervé	
M. et Mme DONNET Philippe	
M. et Mme RADOMSKY Michel	10, place de l'Infanterie de Marine
M. et Mme LAMBERT Hubert	4, rue de Verdun
M. et Mme RAYNAUD Jean-Jacques	
M. et Mme SONTOT Jean Mme RAMA Camille	
Mme GIRARDOT Christiane	
Mme ISTACE Bernadette	
Mme RENAUX Jocelyne	
M. et Mme DELAISSE Dominique	
M. et Mme DEFAUX Christian	
M. et Mme DELANDHUY Jean-Paul	
M. et Mme SUITTE Maurice	
M. et Mme ESPRIT Jean-Pierre	.13, avenue de la Dernière Cartouche
Mme MELCHIOR Josette	.24, avenue de la Dernière Cartouche
M. et Mme MARTIN Jacques	.30, avenue de la Dernière Cartouche
M. et Mme WOJCIK Michel	4, rue Poupart
M. et Mme MAYET Aurélien	
M. et Mme LEMAY Alain	
M. et Mme FOUARGE Luc	
M. et Mme CHEHET Gilles M. et Mme IORI Jean-Claude	
M. et Mme IORI Jean-Claude	
M. et Mme IORI Nicolas	
M. et Mme PONCELET Michel	28 rue des Pinsons
M. et Mme EME Joël	43 rue des Pinsons
M. et Mme KERGOAT Michel	
M. et Mme BLASZCZYNSKI Didier	3, avenue du docteur Abd-El-Nour
M. et Mme CAHART Vincent	
M. et Mme ADAMS Christian	27, avenue du docteur Abd-El-Nour
M. et Mme BOUILLANT Roger	Croix Mac Mahon
M. et Mme ROUSSEL Robert	13, avenue Marcel de Terbecq
M. et Mme SIMON Jean-Michel	5, avenue Marcel de Terbecq
M. et Mme LUSSIEZ Jean-Michel	
M. et Mme BLAZY Serge	4, rue de la Croix Blanche
M. et Mme BARILLY Jacques	
Maison de retraite Flamanville	
M. et Mme LAVOISIER Jacques	10 rue de Flamanville
M et Mme DEMISSY Marcel	19 rue de Flamanville
M. et Mme RULLAND Marcel	
M. et Mme DEHAYE Gérard	5. rue du Général Lebrun
Mme EME Christiane	
M. et Mme DROUART Claude	
M. et Mme RICHARD Pascal	
M. et Mme MESNARD Alain	
M. et Mme EPIROTI Adelmo	6, rue des Mésanges
M. et Mme GROSSE Robert	2, rue des Mésanges
M. BORGERIE et Mme VILLEMINOT	3, rue des Chantiers
Mme CHALENTON Françoise	
M. et Mme GUÉNIOT Marc	
M. DUTHILLEUL et Melle GUILLAUME	
M. et Mme SOUCHON Hubert	
M. et Mme OBLIN Marcel	
M. et Mme PARSY Alain	
M. et Mme BEYER François	
M. et Mme BRANCO Francis	1, rue Emmanuel Héré
Mme BAHUCHET Béatrice	5, rue Emmanuel Héré
Mme BERTRAND	
M. et Mme MERCI Jean-Paul	
Mme BROCARD Monique	
Mme BEAUDE Marie-Cécile	
M. et Mme FERNANDEZ José	
M. et Mme MOINET Michel	
M. et Mme GRASMUCK Jean-Paul	
M. HUMBERT Bernard	
M. et Mme MELINE Jean-François	26 rue du Four
A . M. CHILLINE Jean-Hallyon	
M. et Mme GUILLIN Francis	6, rue de la Fâche du Chenav
	6, rue de la Fâche du Chenay1, allée des Noisetiers
M. et Mme PROUVOYEUR Sébastien	
M. et Mme PROUVOYEUR Sébastien M. et Mme UNDREINER Didier M. et Mme MAGNY Sébastien Ateliers Municipaux	
M. et Mme PROUVOYEUR Sébastien M. et Mme UNDREINER Didier M. et Mme MAGNY Sébastien Ateliers Municipaux M. et Mme VINCENT Denis	
M. et Mme PROUVOYEUR Sébastien M. et Mme UNDREINER Didier M. et Mme MAGNY Sébastien Ateliers Municipaux M. et Mme VINCENT Denis M. et Mme FERRON Daniel	
M. et Mme PROUVOYEUR Sébastien M. et Mme UNDREINER Didier M. et Mme MAGNY Sébastien Ateliers Municipaux M. et Mme VINCENT Denis M. et Mme FERRON Daniel M. et Mme RAVA Michel	
M. et Mme PROUVOYEUR Sébastien M. et Mme UNDREINER Didier M. et Mme MAGNY Sébastien Ateliers Municipaux M. et Mme VINCENT Denis M. et Mme FERRON Daniel M. et Mme RAVA Michel M. et Mme BONNEFOY Jean-Luc	
M. et Mme PROUVOYEUR Sébastien M. et Mme UNDREINER Didier M. et Mme MAGNY Sébastien Ateliers Municipaux M. et Mme VINCENT Denis M. et Mme FERRON Daniel M. et Mme RAVA Michel M. et Mme BONNEFOY Jean-Luc M. et Mme CAPITAIN Eric	
M. et Mme PROUVOYEUR Sébastien M. et Mme UNDREINER Didier M. et Mme MAGNY Sébastien Ateliers Municipaux M. et Mme VINCENT Denis M. et Mme FERRON Daniel M. et Mme RAVA Michel M. et Mme BONNEFOY Jean-Luc M. et Mme CAPITAIN Eric M. BARRAGATO et Mme BASTIONI	
M. et Mme PROUVOYEUR Sébastien M. et Mme UNDREINER Didier M. et Mme MAGNY Sébastien Ateliers Municipaux M. et Mme VINCENT Denis M. et Mme FERRON Daniel M. et Mme RAVA Michel M. et Mme BONNEFOY Jean-Luc M. et Mme CAPITAIN Eric M. BARRAGATO et Mme BASTIONI M. REBELLO Aristide	
M. et Mme PROUVOYEUR Sébastien M. et Mme UNDREINER Didier M. et Mme MAGNY Sébastien Ateliers Municipaux M. et Mme VINCENT Denis M. et Mme FERRON Daniel M. et Mme RAVA Michel M. et Mme BONNEFOY Jean-Luc M. et Mme CAPITAIN Eric M. BARRAGATO et Mme BASTIONI	



ILLUMINATIONS 2011 (109 foyers)

Boulangerie TOUTAIN	
M. et Mme HENRIET Henri	
M. et Mme LECHENE Jacky	
Salon de Coiffure chez CAROL COIF	
Mlle ADAMS Angélique	
Mme DARDART Danièle	
M. et Mme VAUCHELET Pierre	
M. et Mme GALMOT Robert	
M. et Mme VINCENT Daniel	
M. et Mme DI STEFANO	
M. et Mme MORETTE Pierre	
M. et Mme BOUDSOCQ Michel	
M. et Mme GALLEGO Olivier	
M. et Mme BONNE Francis	
M. et Mme LECLERS Gérard	
M. et Mme BRICHET Bernard	
M. et Mme HABARY Gilbert	
Mme EVRARD Jeanine	
M. et Mme PETITPAS Jean-Claude	
M. et Mme WILVERS Sylvain	
M. et Mme KUZMAK Jean	
M. et Mme DUSART Guy	
M. et Mme JEANPIERRE	
M. LAPORTE Hervé	
M. et Mme DELFORGE Jacques	
Mme ISTACE Bernadette	
M. et Mme DEFAUX Christian	
M. et Mme DELAISSE Dominique	
M. et Mme CLERC Michel	
M. et Mme ESPRIT Jean-Pierre	
M. et Mme LEONARD Jean-Luc	6 rue de la Dernière Cartouche
M. et Mme MARCANDELLA Ange	
M. et Mme HENRIET Philippe	
M. et Mme SUITTE Maurice	7. rue de la Dernière Cartouche
M. et Mme MAYET Aurélien	
M. et Mme LEMAY Alain	
M. et Mme WOJCIK Michel	
Mlle EVRARD Nadine	
M. et Mme PONCELET Guy	
M. et Mme RADOMEKJ François	
M. et Mme ADAM Michel	
M. et Mme ADAMS Christian	
M. et Mme ROUABAH Abdelnacer	
M. et Mme CAHART Vincent	
M. et Mme LEBALLEUR Noël	
M. et Mme SAC-EPEE Pascal	
M. et Mme PETRUCCELLI	
M. et Mme PODGORNY	
M. et Mme BLASZCZYNSKI	
Troupes de Marine	
M. et Mme SAC François	
M. et Mme CHARTIER Jean-Marie	
Mme MAGUIN Eliane	
M. et Mme CRETON Bernard	
M. et Mme GERARD Christian	
The Second Constant Constant	The dest insons

M. et Mme DANILCZYK Jean	
M. et Mme DESCANNEVELLE Pascal	
M. et Mme IORI Jean-Claude	
M. et Mme BIDAULT Bernard	10, rue des Pinsons
M. et Mme DESREAC Gérald	4, rue des Pinsons
M. et Mme EME Joel	
M. et Mme TORRA Thierry	
M. et Mme CURY Paul	
M. et Mme MALABRY Patrice	
M. et Mme KOPNIAEFF Marc	
M. et Mme ROUSSEL Robert	
Mme FLORA Sandra	
M. et Mme OBALA Philippe	
M. et Mme BLAZY Serge	
M. et Mme LUSSIEZ Michel	
M. et Mme PERU Arnaud	
M. et Mme FERNANDEZ José	
M. et Mme DEHAYE Gérard	
Mme EME Christiane	
M. et Mme DROUART Claude	
M. et Mme GUÉNIOT Marc	
M. DUTHILLEUL et Mlle GUILLAUME	
M. et Mme BEGUIN Virgil	3. rue Dorival
M. et Mme SOUCHON	16. rue lean Lamour
M. et Mme VIALETTE Stéphane	14 rue lean Lamour
M. et Mme ANDRADE Fernando	
M. et Mme BOYER Joseph	19 rue Louis Labauche
M. et Mme ZYSK	
M. et Mme CAHART-BIHIN Alain	2 allée des Pommiers
M. et Mme BERNIER Vincent	
M. et Mme FOULQUIER Marc	
M. et Mme VINCENT Denis	
M. et Mme RAVA Michel	16. rue Galliéni
M. et Mme JASPIERRE	Rue des Laboureurs
Mme KINSINGER Marie-Thérèse	1. place de l'Infanterie de Marine
M. et Mme RADOMSKI Michel	10. place de l'Infanterie de Marine
M. et Mme MAGNY Sébastien	7 avenue Vergers des Moulins
M.et Mme THIEBAULT	13 avenue Vergers des Moulins
M. et Mme REBELLO Aristide	11 avenue Vergers des Moulins
M. et Mme GALICHET	7 rue du Sergent Dehave
M. BOURGERIE et Mme VILLEMINOT	3 rue des Chantiers
Mme CHALENTON Françoise	2 rue des Chantiers
M. FAUCHERON Arnaud	Rue de Flamanville
M. et Mme GROSSE	2 rue des Mésanges
M. et Mme SOHIER Stéphane	
M. et Mme LAVOISIER Jacques	18 rue de Flamanville
Pharmacie DECRON HUBERT	
Salon de Coiffure Catherine PILLOT	
Mme PERIMONY Pascal	7 allée des Mirabelliers
M. et Mme BASIC Jean-François	4 hameau des Poiriers
M. et Mme VENTRON Jean Loup	Chemin de la Rosière
M. MOINNET	
Mme CAMUS Evelyne et M. FERON Patrice	21 rue du Cénéral Lebrun
Mr et Mme BENARD Denis	
Mr et Mme LHUILLIER Jacques	Rua Carrilla

Pluie d'or à Bazeilles

Le 30 novembre, quatre médaillés d'or ! Le même jour dans une même commune, c'est exceptionnel, diront les invités.

La « Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale » est attribuée par le Préfet à des agents de la fonction publique territoriale en fonction de leur ancienneté et de leur mérite. Il faut 20 ans de service pour la médaille d'argent, 30 ans pour la médaille de vermeil et 35 ans pour la médaille d'or.



En poste à la mairie de Bazeilles depuis 1976, Mme Clément décorée par M. Lepage



39 années de service dont 11 à Bazeilles, M. Sulfourt a salué les qualités exceptionnelles de Mme Willem en agrafant sa médaille.



Le Sénateur, Président du Conseil général, M. Benoît Huré, est heureux de décorer son collègue agriculteur, M. Lepage, pour ses 12 années de Conseiller Municipal et 23 années au poste de 1er Adjoint.



« 12 années de Conseiller Municipal et 23 années de Maire, longévité exceptionnelle et carrière exemplaire, une médaille ajoutée à une longue série » a souligné M. le Sous-Préfet en décorant M. Sulfourt.



Les 4 récipiendaires nommés par M. le Préfet



Les personnalités présentes, de droite à gauche : MM. Régis Depaix, Président de l'association des Maires des Ardennes, Mourad Chenaf, Sous-Préfet, Pierre Sulfourt, Maire, Benoît Huré, Sénateur, Président du Conseil Général, Jean-Luc Warsmann, Député, Marc Laménie, Sénateur



Parents, élus et agents venus féliciter les récipiendaires



Travaux

Depuis le dernier bulletin municipal où nous présentions les projets de requalification de voirie dans le quartier « Le Sart », rue de « La Rapaille », quartier « Le Montvillers », un grand pas a été franchi.

Que de réalisations et d'investissements. Nuisances, gênes, contraintes, désagréments, ne sont plus que souvenirs.

Merci à vous toutes et tous d'avoir supporté ces contraintes. Aujourd'hui, vous pouvez constater que votre cadre de vie est valorisé.

Francis Bonne, Adjoint aux travaux

Le Sart

Les travaux ont commencé par le remplacement des différents réseaux (eaux usées, eaux pluviales). Dès le début, à 3,80m de profondeur, nous avons constaté de gros dégâts! Dans les réseaux, le comblement avait été fait avec des matériaux de très mauvaise qualité. Les travaux d'assainissement ont été beaucoup plus compliqués que prévu: Purge des tranchées, mise en place de dispositifs de sécurité importants, apport des matériaux nobles et conformes étaient indispensables; ceci a provoqué un allongement de la durée des travaux et un surcoût importants.

Pendant la mise à niveaux des bordures et caniveaux, l'entreprise Gabella a facilité l'accès des riverains, en laissant une possibilité de circulation dans un sens ou dans un autre à tout moment.

Les différents contrôles techniques (débit et analyse de l'eau potable, essais de compactage des tranchées et écoulement des eaux usées dans les nouvelles conduites), réalisés avant la pose de la couche d'enrobé, ont révélé des malfaçons inacceptables dans le réseau d'eaux usées.

L'entreprise a dû refaire, à ses frais, une partie du réseau et les fonds de voirie.

Nouvel allongement des délais!

Poteaux et ligne moyenne tension ERDF ont été gommés du paysage ajoutant une plus-value à l'environnement. 40% des travaux sont pris en compte par la Fédération Départementale



d'Électricité des Ardennes. Un nouveau générateur de dernière génération a remplacé l'ancien.

La placette intérieure ou se trouve le transfo a subi une cure de rajeunissement. Espaces verts, boulodrome sont aménagés avec un éclairage spécifique (que nous pouvons commander manuellement).

Les « traboules », allées qui traversent le lotissement de part en part, ont été reprises en enrobé pour permettre la circulation des personnes à mobilité réduite, respectant ainsi les normes « P.M.R. ». Rappelons que ces allées ne sont ni des « canisettes », ni des pistes de vitesse !

Il reste la finition de la chaussée, côté de la Givonnette.



Rue de la Rapaille

Faire d'un chemin rural, une vraie rue (nous serions presque tentés de dire avenue), c'est simple....

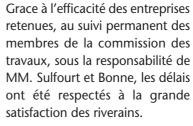
Négociation de M. le Maire avec Me David représentant les propriétaires du parc bordant le chemin de la Rapaille qui accepte de céder, gracieusement, à la ville une bande de terrain de 3 m de large.

Tout devient alors possible : élargissement de la voirie, trottoirs aux normes P.M.R, stationnement, espaces verts, éclairage public, enfouissement et extension des réseaux, plateau surélevé pour passage piétons et ralentisseur de vitesse. Ajoutez à cela une dose de volonté, de grosses pincées de manches retroussées et un budget bien « ficelé », il n'en faut pas plus pour transformer un chemin rural.

La qualité des travaux réalisés donne des idées aux riverains : certains ont déjà entrepris des travaux d'amélioration de l'environnement de leur propriété.

Ce cadre fait bonne impression aux futurs acquéreurs de parcelles. Une maison est déjà sortie de terre.







Aménagement du carrefour de la rue de la Rapaille et de l'avenue de la Dernière Cartouche

Le Montvillers

Mêmes travaux qu'au lotissement du Sart, sans les difficultés liées à la qualité des matériaux utilisés à la création et des rues plus larges.

Les mêmes entreprises que celles qui ont bien travaillé rue de la Rapaille.

Les délais sont respectés et, sauf problèmes météo majeurs, le 20 décembre, les travaux seront achevées avenus d'Auteuil et rue de la Glacière.



Les riverains très nombreux à la réunion de présentation des travaux envisagés



Assainissement : la rue de la Croix Blanche n'est plus qu'un vas<mark>te trou</mark>



Rue de la Glacière le 20 novembre

Salle d'Infanterie de Marine

Depuis quelques années, dans le bulletin municipal, nous vous parlons des projets de reconstruction de la salle des fêtes de la place d'Infanterie de Marine.

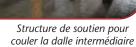
Les travaux sont en cours. Ils ont commencé avec un retard de quatre mois dû à un mauvais diagnostique initial du désamiantage.

Première étape: destruction de toutes les structures intérieures et de la façade arrière, remplacement de la couverture en conservant la charpente d'origine et conservation en l'état initial de la façade du bâtiment.



Intérieur de la salle après la suppression du plafond

Deuxième étape : création d'un deuxième niveau pour deux salles d'activités et un espace de rangement.





Espace créé au 1er étage

pensable pour l'accès des personnes à mobilité réduite.



Avancement des travaux de la façade arrière, début décembre

Abri bus

Dans Bazeilles, de nombreux abribus étaient anciens et souvent très dégradés. La commune a décidé d'en remplacer quelquesuns. Voici, par exemple, le nouvel abribus de l'avenue Abd-el-Nour, identique à celui installé à l'entrée de Bazeilles sur la route de Remilly.

L'abri situé près de la Maison de la Dernière Cartouche est de la même série que celui qui est installé près de l'église.

Les personnes attendant le bus peuvent de nouveau se mettre à l'abri.



Nouvel abribus de l'avenue Abd-el-Nour

leux

Pour compléter le parc de jeux existant, de nouvelles structures ont été installées dans la cour de l'école maternelle et dans la zone de la salle des fêtes du Montvillers. De quoi réjouir les élèves et tous les jeunes qui fréquentent ces lieux!



La nouvelle structure près de la salle du Montvillers

Inauguration de la station d'épuration

Le syndicat du Val de Givonne et de Magne rassemble 6 communes : Daigny, Givonne, La Moncelle, Douzy, Francheval et Bazeilles. Son objectif prioritaire : construire une nouvelle station d'épuration fonctionnelle à moindre coût.

Ce gros chantier a commencé en septembre 2010 et s'est achevé début 2012 ; un investissement conséquent de 2 448 105 € subventionné à hauteur de 1 027 870 € par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau. L'amortissement de cet investissement est planifié sur 25 années.

Les élus des communes, les représentants des organismes concernés et des entreprises qui ont participé à cette réalisation, se sont retrouvés pour l'inauguration officielle.

Aujourd'hui, cette installation donne toute satisfaction. Les analyses des rejets de la station sont bonnes. Une journée portes ouvertes est prévue pour tous au printemps prochain





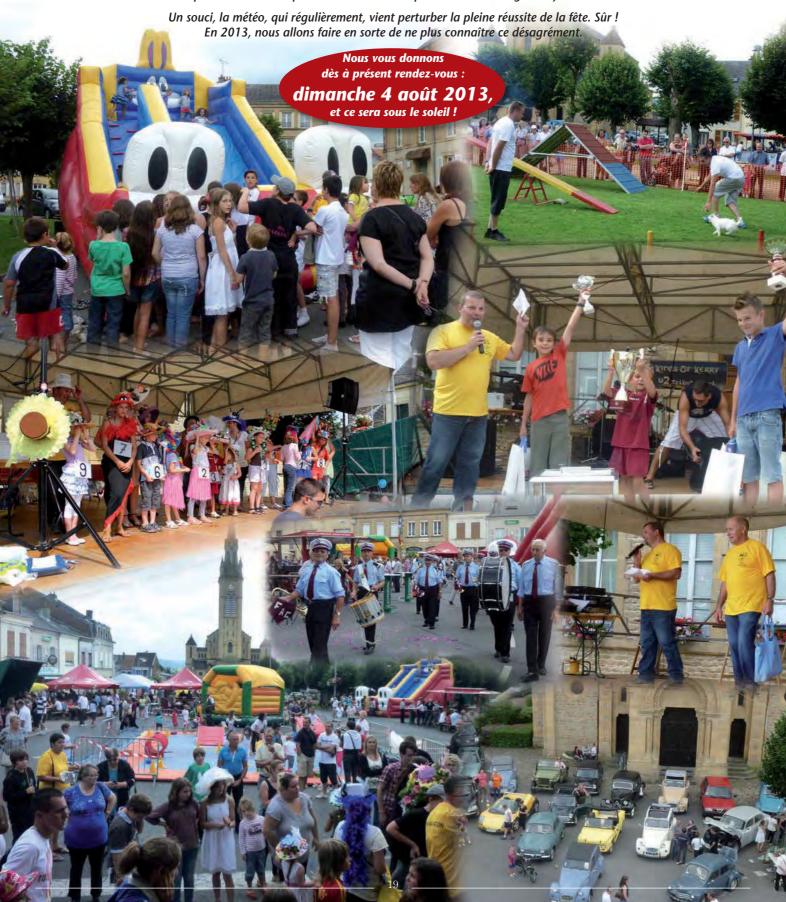




Animations

Bazeilles en fête 1205/08/2012

C'est devenu une habitude, une obligation même, lorsque l'on voit le nombre de vendeurs du dimanche qui réservent un emplacement et le monde présent tout au long de la journée.



Repas du Maire

Le samedi 10 mars, près de 150 personnes avaient répondu à l'invitation du Maire pour le traditionnel repas organisé par les membres du C.C.A.S. Chacun s'est régalé du repas et des animations de l'orchestre Bertrand.

Prochain rendez-vous le samedi 9 mars 2013 !



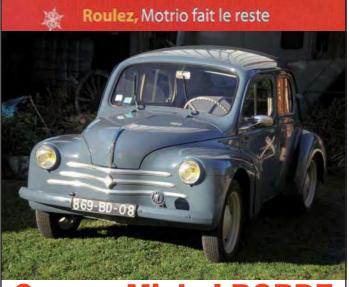
L'équipe du C.C.A.S. avec M. Demissy et M. Sulfourt



Les convives







Garage Michel BORDE

Réparations toutes marques Vente de véhicules neufs et d'occasions

77 rue de Famamnville 08140 Bazeilles

Téléphone : 03 24 27 19 35 Télécopie : 03 24 27 28 32



Des jeunes exemplaires

Pour la deuxième fois, des jeunes originaires de la région parisienne, ont participé aux cérémonies commémoratives des combats de 1870.

Sous la conduite du Capitaine de réserve, Nourouddine Abdoulhoussen, Directeur des opérations de recrutement de Seine-Saint-Denis, une douzaine de jeunes étaient présents à l'ensemble des cérémonies : en Belgique, le samedi matin, au concert et à l'ossuaire le soir. Le dimanche, ils ont nettoyé la place de la République, puis se sont associés à la prise d'armes et à la manifestation devant le musée de la Dernière Cartouche.



Ces jeunes issus de quartiers en difficulté, ont par leur comportement exemplaire, fait l'admiration des anciens des Troupes de Marine qui n'ont pas la réputation d'être faciles à séduire.

Géant

Casino

Votre hypermarché vous propose



le plus large assortiment de la région en marque nationale, et...

Découvrez une gamme de produits de qualité

Carpacció de Saunor de

BAZEILLES
C. Cial Mac Mahon - RN 43

Révolution musicale pour les cérémonies commémoratives 2012 des combats de Bazeilles

Depuis de très nombreuses années, les Bazeillais sont habitués à écouter la Musique Principale des Troupes de Marine, au concert du samedi soir et pour animer la prise d'armes.

Cette année, pour la première fois, au milieu des instruments classiques d'une fanfare, binious et bombardes se faisaient entendre. Cet accent breton était dû à la fanfare-bagad de la 9ème Brigade d'Infanterie de Marine, venant de Poitiers.

35 musiciens de talent ont régalé les Bazeillais ravis de ce changement. Un répertoire très éclectique où se mêlèrent entre autres : la Marche des Chasseurs Ardennais, la 2ème valse de Chostakovich, Abba, Deep Purple et des morceaux de style bagad.

Les spectateurs enthousiastes étaient très nombreux à souhaiter pouvoir les écouter l'année prochaine.

Le dimanche, les musiciens ont accompagné la prise d'armes sur la place de la République et la cérémonie devant le Musée de la Dernière Cartouche.





Pendant la prise d'armes





C.C.A.S.

Aide à domicile et aux personnes

A.D.M.R. Association de Services à Domicile.

- au service des personnes âgées : garde à domicile de jour et de nuit, portage de repas à domicile, ménage-repassage,...
- au service des personnes handicapées pour préserver leur autonomie
- au service des familles : garde d'enfants, ménage-repassage... Association locale 3 bis rue du Collège 08210 Mouzon Tel 03 24 27 33 28

Pour Bazeilles appeler en mairie au 03 24 27 19 12

A.D.A.P.A.H. – Assistance Service : Agence Départementale pour l'Aide Aux Personnes Agées ou Handicapées

Céline MAILLET, correspondante de secteur, se tient à la disposition des habitants de Bazeilles pour tout renseignement au 03 24 29 91 14.

A.D.I.L. Association départementale d'Information Logement

6 rue Noël 08000 Charleville-Mézières Tél: 03 24 58 28 92

C.L.I.C. Centre Local d'Information et de Coordination de l'arrondissement de Sedan

53, promenoir des prêtres 08200 SEDAN Tel : 03 24 29 91 17

Club « Joie de Vivre »

Il fonctionne à Baz<mark>eilles</mark> chaque jeudi après-midi. Responsable : Mme Verlaine Tél : 03 24 27 65 50.

Instance de coordination pour les personnes âgées ou handicapées

Chaque année, au printemps et à l'automne, l'instance organise un gôuter-spectacle à la salle Marcillet à Sedan. Pour y participer (personnes de 65 ans et plus), se renseigner en Mairie ou auprès de Mme Edith Verlaine Tél : 03 24 27 65 50.

Ces deux après-midi permettent aux personnes âgées de casser la monotonie des mauvais jours et de rencontrer, l'espace d'un après-midi, des gens qui les feront rire. La publicité se fait par voie de presse et par affichage dans les commerces.

U.D.A.F. des Ardennes

38 Boulevard Georges Poirier - BP 46 08001 Charleville-Mézières Cedex Tel 03 24 57 22 77

AIDE ALIMENTAIRE OU DE PREMIERE NECESSITE

HEBERGEMENT, ACCUEIL, ACCOMPAGNEMENT tél: 115
 BANQUE ALIMENTAIRE tél: 03 24 56 22 21
 RESTOS DU CŒUR tél: 03 24 37 35 47
 ASSOCIATION ESCALE tél: 03 24 22 75 20
 SECOURS CATHOLIQUE tél: 03 24 22 75 20
 SECOURS POPULAIRE tél: 03 24 29 50 26

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Le Centre Communal d'Action Sociale est à la disposition des Bazeillais pour répondre à leurs besoins et améliorer leur quotidien, aux différentes étapes de la vie, notamment en aidant les personnes qui rencontrent des difficultés ponctuelles.

Président : Monsieur Pierre Sulfourt

Vice-président : Monsieur Marc Guéniot Adjoint délégué aux affaires sociales

Composition de la commission : Mesdames Chatelain, Hiblot, Morette, Pointoise, Rosso, Sac, et Messieurs Beldjoudi, Guéniot et Sulfourt.

Permanence le mercredi de 17h00 à 18h00 et sur rendez-vous

Mairie de Bazeilles - Place de la République - 08140 Bazeilles Tel : 03.24.27.19.12

Publics concernés : tout public rencontrant des difficultés ponctuelles

Actions:

- Accueil et écoute des personnes
- Informations sur la législation sociale
- Aide à la constitution de dossiers administratifs
- Aide financière ponctuelle en fonction des revenus des familles : aide alimentaire, secours divers : chauffage, eau, téléphone, bons alimentaires.
- pour les personnes âgées : distribution des colis de Noël, galettes au sucre, organisation du repas du maire.

Cette liste n'est pas exhaustive, toute demande sera étudiée par la commission.

Marc Guéniot, Adjoint en charge du C.C.A.S.

Mission locale

Une permanence pour les 16/25 ans à Bazeilles

La mission locale est un lieu où les jeunes sont pris en charge par un conseiller qui les écoute et les accompagne. Tous les sujets peuvent être abordés : recherche d'emploi ou accès à une formation, logement, santé, difficultés financières, difficultés relationnelles...

La mission locale est un relais entre diverses associations, institutions sociales, administrations, entreprises. C'est un réseau qui rassemble au même endroit toutes les informations utiles dans les recherches et démarches.

La Mission Locale n'est pas seulement le moyen de trouver une solution aux questions et problèmes, son objectif est aussi de soutenir les initiatives des jeunes.

Le public concerné : Tous jeunes de 16 à 25 ans (hors scolaire) de tous niveaux scolaires, diplômés ou non.

A Bazeilles l'accueil des jeunes se fait sans rendez-vous ou sur rendez-vous programmé avec son conseiller référent : - En Mairie les jeudis (semaines paires) de 9 heures à 11h30.

Pour tous renseignements: 03 24 27 19 12

Scolaire et Périscolaire

Les enfants associés au devoir de mémoire

En associant les enfants des écoles aux commémorations du 8 mai et 11 novembre, BAZEILLES perpétue le devoir de mémoire dû aux combattants et aux victimes des conflits armés.

Comme les autres années, les enfants des écoles ont chanté la Marseillaise accompagnés de leurs parents et enseignants.



Semaine du goût

Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves de maternelle sont allés à la salle de Montvillers où les parents d'élèves leur avaient préparé des surprises sur le thème du chocolat.

Dégustation de différentes sortes de chocolat : noir, au lait ou blanc, sans oublier un jeu de bataille et la découverte de la chanson « chaud cacao » d'Annie Cordy.

Merci à tous...







Préparation de petits fourrés chocolat confiture

La classe des moyens se sensibilise à l'environnement

Mardi 2 octobre, Séverine est venue dans notre classe pour nous parler des déchets.

Tout d'abord on a trié : le plastique (c'est un peu mou quand on appuie dessus et on ne peut pas le déchirer), le carton et papier (on le déchire avec les mains), le métal (c'est dur)



les déchets





le carton et le papier



le plastique



le métal

Que fait-on des déchets?

Séverine est venue avec Tritri, la poubelle jaune, et Fourtout, la poubelle verte. Tritri est contente car elle a des amis, Mireille la bouteille, Léon le flacon, Pascal le

métal, Raymond le carton, Monique la brique et Roger le pa-

On a dû trouver la bonne poubelle pour déposer nos déchets : attention en cas d'erreurs le nez s'allume!



Fourtout



Sortie de fin d'année à Calèche évasion près d'Epernay avec les maternelles



Téléthon

Salle du Montvillers, à l'initiative des parents d'élèves, des activités étaient prévues pour ceux qui souhaitaient se mobiliser pour cette grande cause.

Le Maire et son c<mark>onseil mun</mark>icipal ont adressé une promesse de don de 500 € remise au Président Damien STAFF.

Francis Bonne, Guy Lepage et Marc Guéniot , adjoints au Maire, remettent la promesse de don à Damien Staffe, responsable des parents d'élèves





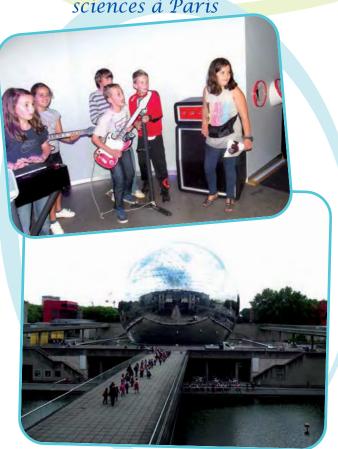








CM1/CM2 : sortie de fin d'année à la Cité des sciences à Paris



CE1/CE2 : découverte du château de Bouillon



Maternelles: Cycle de Baby Gym avec Sedan gymnique





Kermesse

La traditionnelle kermesse des écoles s'est déroulée le samedi 9 juin 2012 dans la salle des sports du complexe du Montvillers.

Enseignants, parents, amis et services techniques municipaux étaient mobilisés pour assurer la réussite de cette journée. Félicitations aux enfants pour leurs magnifiques prestations.









08140 Bazeilles
Tél.: 03 24 29 21 60

Fax: 03 24 29 46 92 E-mail: contact@saam-fr.com www.saam-fr.com

- Ingéniérie électrique Basse Tension 42A.
- Etudes, réalisation de borniers, barrettes (à visser, souder, à clips).
- Connexions de mise à la terre.
- Façonnage de câbles, lignes et cordons spéciaux pour plafonds rayonnants.
- Partenaire des Ateliers Trédo : enseignes, guirlandes des collectivités territoriales.



ESPACES VERTS

Création, Aménagement, Entretien, Elagage

100 bis, rue de Saint-Quentin - 08090 AIGLEMONT **Tél. : 03 24 37 23 59**

SIRET: 479 153 736 00018

RCS Charleville : B 22439/2004B00274

Service périscolaire pour vos enfants

• La garderie :

Accueille des enfants dès 7H30 et jusqu'à 18h30. Encadrement assuré par M. Alexis Sanchiz et par Melle Aurélie Gout, matin et soir.

• La restauration :

L'équipe d'encadrement qui accompagne chaque midi les enfants est composée de : Mme Corinne Gérard, Mme Driffa Lépicier, Melle Aurélie Gout, Mme Sandrine Pedarros et M. Alexis Sanchiz.

• Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) :

L'A.L.S.H. fait partie du service périscolaire, mais l'équipe d'animation des A.L.S.H. est différente de celle de la garderie.

Activités des ALSH de l'année 2012

Vacances de Février :

Thème : Peter Pan, grandir ?

Activités : ultimate frisbee, atelier cirque à

la maison des sports, piscine Nombre d'enfants: 30





Vacances de printemps :

Thème: Nature et jardin

Activités : plantations dans la commune en collaboration avec les services techniques, ateliers fleurs séchées à Illy, rendez-vous avec un

apiculteur, sortie cinéma Nombre d'enfants: 40

Vacances d'été:

Thème: Pirates des Caraïbes

Activités: baby tennis, baby gym, cinéma, équitation, piscine, fête du centre, inter-

vention de la Boule Bleue (atelier de création artistique),



Nombre d'enfants : 65

Vacances de Toussaint :

Thème: Les Vikinas

Activités : tir à l'arc, visite du musée du feutre

Nombre d'enfants : 25

Animateurs qui sont intervenus pendant la saison : Mlle Phillippe Sarah, Mlle Descannevelle Elodie, M. Sanchiz Alexis, Mlle Horens Pauline, Mlle Jarzaguet Anaïs, Mlle Caniaux Camille, Mlle Lambert Clémence, Mlle Guéniot Inès, M. Bonne Loïc, M. Labesse Gautier, Mlle Gout **Aurélie**

Règlement et tarifs des activités du périscolaire

Pour tous les services périscolaires : la facturation est à la charge de la famille ou du parent isolé bénéficiaire des allocations. Une réduction est accordée pour chacun des services proposés, sur la facturation établie pour une même famille, à hauteur de

- 10% pour deux enfants
- 20% pour 3 enfants
- 30% pour 4 enfants et plus.

Garderie avant la classe

Inscription: trimestrielle avec une fréquentation à la demande, auprès de la Mairie (au service périscolaire) pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire de Bazeilles et pour les enfants âgés de moins de 4 ans : à condition que la maman ait une activité professionnelle (fournir un justificatif).

NB : en cas de participation imprévue, il est préférable de prévenir le service au plus tard le matin même.

Tarifs 2013 : 1,55 € l'heure, toute heure commencée étant due. Facturation : établie sur la base du service effectivement utilisé.

Restauration pour les élèves des écoles maternelle et élémentaire de Bazeilles

La gestion de la cantine est assurée par le lycée aux conditions d'inscription et de facturation définies par la Région Champagne-Ardenne, identiques pour tous les établissements.

Inscription: trimestrielle au FORFAIT retenu par la famille, sur la base régulière de 4, 3, 2 ou 1 jours par semaine.

Pour les enfants âgés de moins de 4 ans : l'inscription sera prise en compte à condition que la maman ait une activité professionnelle (fournir un justificatif);

Sans indication contraire, l'inscription sera enregistrée pour toute l'année scolaire. Toute modification ne pourra être enregistrée que pour le trimestre suivant, aucun changement ne sera accepté en cours de trimestre.

Tarifs 2013 : selon forfait trimestriel de 4, 3, 2 ou 1 jours par semaine : 3.55 € le repas.

Tarif du repas occasionnel hors forfait trimestriel : $4,60 \in$ le repas. Un repas non pris ne sera pas décompté, une remise d'ordre (non facturation) ne sera accordée qu'au-delà d'une semaine d'absence justifiée par certificat médical.

Facturation: établie par la Mairie sur la base du forfait trimestriel d'inscription ou du nombre de repas occasionnels décompte des jours de sorties scolaires).

Accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires

Inscription à la semaine : pour tous les enfants, y compris domiciliés hors Bazeilles, âgés de 4 à 12 ans.

Locaux : actuellement basé au complexe sportif de Montvillers, ou d'autres locaux communaux selon la fréquentation ou le type d'ac-

Horaires: journée complète de 8h30 à 17h30 (matin de 8h30 à 12h00 et après midi de 13h30 à 17h30).

Tarifs:

1 semaine sans repas : 8 € par jour soit (40 €) 1 semaine avec repas : 12 € par jour soit (60 €)

Les éventuelles participations extérieures (bons CAF, participations employeurs ou CE) seront déduites quand elles sont perçues par la Commune, sous réserve d'engagement préalable de l'organisme participant, accepté par la Mairie.

Le service périscolaire est à votre écoute et à votre disposition pour tout renseignement.

Fleurissement de l'accueil périscolaire

A la demande de l'encadrement, le jardinet de la cour d'accès au périscolaire a été fleuri par les enfants, conseillés par les agents de la commune. Une fierté pour les jardiniers amateurs chez qui le désir de planter est très fort. Félicitations aux enfants et au personnel. Une belle manière d'éveiller des vocations!



Les jardiniers étaient bien équipés

atiques:

Travaux pratiques : mise en place des plantations



Ambulances - VSL Jour et Nuit - TAXIS



(taxi : commune de stationnement Bazeilles et Pure)

Notre devoir : vous satisfaire

Transport pour personnes à mobilité réduite et fauteuil roulant Toutes distances 24h/24 - 7j/7 Depuis plus de 35 ans à votre service



1 rue Jules Turquais 08110 CARIGNAN Z.I. Rue E. Michelet 08140 BAZEILLES Rue du Ban de Mézières 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES

03 24 27 10 78



MATERIEL MEDICAL - VENTE ET LOCATION - 2 MAGASINS D'EXPOSITION PARAMAT - CATALOGUE GRATUIT SUR SIMPLE DEMANDE

Histoire

Le marrainage entre Bazeilles et Valence (1942-1945)

Le 22 juin 1940, la France signe l'armistice. Le pays est coupé en deux grandes zones délimitées par la ligne de démarcation : la zone sud est sous l'autorité du gouvernement de Vichy ; la zone nord est occupée par les Allemands. Située dans la zone occupée¹, la commune de Bazeilles est destinée à devenir une zone de peuplement allemand. Au début de l'année 1941, plus de la moitié des habitants de Bazeilles a quitté la commune pour se réfugier en Vendée et dans les Deux-Sèvres. Le maire de Bazeilles Alexandre Abd-El-Nour est exilé à Secondigny². Les conseillers municipaux Etienne Colnard et Louis Choquenet assurent l'intérim et gèrent les urgences du quotidien : le ravitaillement et le chauffage de la population, les travaux de deux salles de classe de l'école, l'aménagement de la salle de la mairie et la réfection de la voirie.

En mai 1941, le maire Alexandre Abd-El-Nour rentre à Bazeilles. Il doit faire face à une situation financière et humaine difficile. Selon ses propres termes, "les invasions trop fréquemment répétées n'ont cessé de troubler, de bouleverser et de ruiner Bazeilles". Bazeilles ne compte plus que 270 habitants, contre 1271 en 1936. Alexandre Abd-El-Nour demande une subvention extraordinaire au titre de la loi du 22 décembre 1940 suivie, en novembre 1941, d'une demande de supplément de crédit. En janvier 1942, il lance un appel de "détresse" à la Ville de Valence sous la forme d'une demande de marrainage.

La création du "Comité Bazeilles-Valence"

Instauré pendant la Première Guerre mondiale, le principe de marrainage est repris en 1940 : une ville de la zone libre accepte d'être solidaire d'une ville de la zone occupée. Alexandre Abd-El-Nour adresse sa demande aux autorités de Valence car il a séjourné dans cette ville en février 1918 comme médecin major de 2e classe au 4e régiment de dragons.

"Emue par le désastre des cités sinistrées et par la souffrance des habitants", la ville de Valence répond à l'appel du maire de Bazeilles et vote à l'unanimité, le 28 mars 1941, le marrainage avec "la glorieuse ville de Bazeilles". Le maire René Pécherot (en fonction entre 1934 et août 1944) a été sollicité par d'autres villes beaucoup plus grandes dont la ville de Compiègne. Mais il affirme que "Bazeilles restera son premier filleul préféré".

En juin 1942, une délégation valentinoise se rend à Bazeilles. Elle est présidée par René Pécherot et composée des conseillers municipaux Georges Bonnet, également secrétaire général de l'œuvre laïque des colonies de vacances, et Madame J. Cessieux, directrice de la "Goutte de lait"³. Le maire de Bazeilles et les conseillers municipaux Louis Choquenet, André Dehaye, Emile Ferat, Albert Grosieux, Edmond Herbulot et Paul Mirschler⁴ les reçoivent avec les honneurs.

Le "Comité Bazeilles-Valence" est officiellement créé le 17 juin 1942. La mairie de Valence débloque un crédit de 250 000 francs et verse sur le champ à la commune un acompte de 100 000 francs destiné à financer la remise en état de la mairie et des écoles endommagées par des obus. Les enfants ne sont pas oubliés. Georges Bonnet propose que l'œuvre laïque des colonies de vacances organise le séjour des Bazeillais âgés de 6 à 14 ans.

Les premières colonies de vacances

Les premiers enfants partent à l'été 1942. Parmi eux, les quatre enfants d'Elise Martinelli (née Féron) : Bruno (6 ans), Ida (12 ans), Noël (13 ans) et Lina (15 ans). Cette dernière, qui est trop

- ¹ Plus exactement, Bazeilles est dans la "zone réservée".
- ² Compte-rendu du Conseil municipal de Bazeilles, 17 mars 1941, p. 8.
- ³ Créée en 1894, cette œuvre lutte contre la mortalité des enfants du premier âge.
- ⁴ Paul Mirschler est l'arrière grand-père de Sophie Drozdowiez.



1 : Georges Bonnet - 2 : Ida Martinelli - 3 : Noël Martinelli - 4 : Bruno Martinelli - 5 : Annie Pierrard - 6 : Claude Drouard - 7 : Raymonde Naisse



âgée pour intégrer la colonie, obtient une dérogation du maire de Bazeilles et rejoint le groupe des animatrices. La caravane scolaire comprend 30 enfants et 4 jeunes filles. Elle prend le chemin de Valence au début du mois d'août 1942 pour un séjour de deux mois. Les familles se réunissent à la gare de Sedan. Alexandre Abd-El-Nour et son fils Gabriel, âgé de 42 ans, sont du voyage. Le ravitaillement des petits colons est

confié au Secours national et à la Croix-Rouge. Un imprévu retarde le voyage de 36 heures. La police allemande lourdement armée contrôle et retient les enfants à Chalon sur Saône (Saône-et-Loire), ville située sur la ligne de démarcation. Le franchissement de la ligne de démarcation ne peut s'effectuer que sur présentation d'une carte d'identité et d'un Ausweis (laissez-passer) délivré par les Kommandanturen⁵. Gabriel Abd-El-Nour part aussitôt à Paris pour débloquer la situation. Il obtient les fameux laissez-passer pour la zone libre et le voyage peut donc se poursuivre.

Après avoir parcouru 800 km, les enfants arrivent enfin à Valence. Ils sont accueillis à la gare par une délégation du conseil municipal et par une "foule enthousiaste". Ils sont ensuite conduits à l'Hôtel de Ville où est organisée "une réception grandiose". La réception est présidée par le maire René Pécherot et par le Préfet de la Drôme Yves Hamon. Un premier groupe d'enfants est envoyé en villégiature à Saint-Tropez, sur les rives de la méditerranée, le second séjourne à la montagne, à Saint-Martin-en-Vercors.

A Saint-Tropez, les enfants sont installés dans des baraquements provisoires en bois : le "Clos Saint-Pierre". Les bâtiments disposent de dortoirs et d'un réfectoire. Les colonies sont parfaitement organisées. Un médecin et six infirmiers veillent sur la santé des enfants. Georges Bonnet et Alexandre Abd-El-Nour se déplacent sur les deux sites pour vérifier le bon déroulement des vacances. Tout est prévu pour assurer aux enfants "un séjour agréable et profitable" et pour qu'ils "reviennent toujours avec un excédent de poids notable". Dans la colonie, les journées sont rythmées par les jeux (colin-maillard, ...), les baignades à la plage, la gymnastique, les visites (Saint-Tropez, Sainte-Maxime, ...), les chants autour du feu de camp....



Les enfants de Bazeilles à la plage de Saint-Tropez (été 1942)



Les activités de pêche (Saint-Tropez)

Lina Martinelli séjourne pendant trois semaines au bord de la mer puis est envoyée, avec son groupe, à Saint-Martin-en-Vercors pour les trois semaines suivantes. Elle constate dès le départ que l'ambiance est très différente. Le car, qui la mène à Saint-Martin-en-Vercors est rempli d'armes et de munitions destinées à approvisionner les résistants du maquis du Vercors. Sur place, Lina assiste à la mise en place de la Résistance. Ce climat tendu réduit les sorties et les activités se déroulent principalement en intérieur, même si quelques promenades sont organisées dans le village.



La pause goûter (Saint-Martin-en-Vercors)

Le 15 septembre 1942, les deux groupes se retrouvent pour un séjour terminal d'une dizaine de jours dans la ville de Valence. Chaque enfant est hébergé dans une famille valentinoise. Lina Martinelli s'installe chez Georges Bonnet, son frère Bruno chez de "vieux retraités", son frère Noël et sa sœur Ida chez des commerçants de la ville. Les enfants occupent leurs journées par des promenades et des visites de la ville. Le séjour se clôture par une soirée dans la salle du cinéma de Valence. Après ces grandes vacances estivales, les enfants regagnent Bazeilles. Alexandre Abd-El-Nour rend compte de cette escapade dans le compte-rendu du conseil municipal de l'automne 1942 : "les enfants sont revenus de Valence en bonne santé et enchantés de leur séjour. De l'avis de tous les petits colons, l'accueil le plus chaleureux leur a été réservé. Partout nos petits Bazeillais ont été choyés, comblés de cadeaux".

⁵ Ce sont les bureaux de l'autorité allemande chargés de l'administration militaire ou civile d'une zone déterminée du territoire.

⁶ Compte-rendu du Conseil municipal de Bazeilles, Séance extraordinaire, 17 juin 1942, p. 41.

⁷ Compte-rendu du Conseil municipal de Bazeilles, 3 octobre 1942, p. 57.



Retour des Bazeillais à Valence en septembre 1942 (Lina Martinelli : 1ère en haut à gauche)

La fin du marrainage

Le 3 octobre 1942, lors de la réunion du conseil municipal, Alexandre Abd-El-Nour propose que la 1ère classe de l'Ecole de garçons de Bazeilles prenne le nom de "classe René Pécherot", la 2e classe celui de "classe Georges Bonnet" et la classe enfantine celui de "classe de Madame Noël Cessieux". Il s'agit de perpétuer le souvenir de leurs bienfaiteurs valentinois. Alexandre Abd-El-Nour émet le vœu que la rue des Ecoles soit dénommée "Rue de Valence". Ces propositions sont ratifiées⁸ par les conseillers municipaux présents. Mais elles resteront à l'état de projet. Aucune inauguration n'aura lieu.

En décembre 1942, la mairie de Valence accorde une subvention pour le Noël des enfants nécessiteux de la commune de Bazeilles (une partie de la somme est distribuée sous forme de friandises au cours de la fête scolaire du 10 janvier 1943) et finance l'envoi de colis à chacun des prisonniers de guerre de Bazeilles. Le 25 juin 1943, la ville de Valence effectue un nouveau versement de 95 000 francs pour les œuvres sociales. Cependant, elle fait savoir qu'elle ne pourra renouveler les colonies de vacances en raison des difficultés de ravitaillement alimentaire et de l'impossibilité d'héberger les enfants.

Un an plus tard, le 24 juillet 1944, la ville de Valence subit les premiers bombardements aériens alliés. L'émotion est grande à Bazeilles. Trois jours plus tard, lors du conseil municipal du 27 juillet 1944, Alexandre Abd-El-Nour fait une déclaration de soutien envers les habitants de Valence : "C'est avec la plus grande émotion que nous avons appris le meurtrier bombardement dont vient d'être victime votre charmante cité et les pertes civiles que vous venez de subir, tant en personnel qu'en matériel. Nous sommes pour notre part tout à fait désolés d'être dans l'impossibilité, faute de train, d'accourir auprès de vous et d'en-

voyer une délégation se joindre au cortège de vos amis pour rendre les derniers hommages aux pauvres victimes, hélas!, trop nombreuses de cette terrible calamité".

Les bombardements et les nombreuses destructions qui touchent la ville de Valence en 1944 et 1945 préfigurent l'éloignement entre les deux villes. Après-guerre, la nomination de nouveaux maires à Bazeilles (Edmond Potier) et à Valence (Jean Buclon) accélèrent la rupture entre Bazeilles et Valence. Les liens de fraternité et le marrainage n'auront duré que le temps de la guerre.

Sophie DROZDOWIEZ Historienne et Conseillère municipale de Bazeilles

Cet article repose sur les archives conservées à la mairie de Bazeilles et, surtout, sur le témoignage d'une des protagonistes de cette histoire : Madame Lina Boer (née Martinelli). Je tiens à la remercier chaleureusement pour sa disponibilité et pour les photographies qu'elle a bien voulu me confier.

⁸ Le 27 mars 1945, le conseil municipal de Bazeilles confirme la décision de baptiser la "Rue de Valence".

En 1949 il existait encore un témoin

Au cours de ma promenade dans Bazeilles à la recherche des souvenirs des combats de 1870, j'avais entendu bien des gens commencer leur récit par la formule : " Mon père me racontait..." mais je ne pensais pas qu'il y eut encore dans le village, un témoin et même un acteur, pour second rôle qu'il y fût, de la glorieuse tragédie.

Pourtant j'ai eu la bonne fortune d'interviewer "le" dernier je pense, survivant de Bazeilles.

M. Choquenet est le doyen du village où il est né le 14 avril 1857 et qu'il n'a pour ainsi dire jamais quitté. Malgré ses 92 ans passés, il est encore robuste, marchant sans canne et même bêchant lui-même son petit jardin. Dans un bon visage de paysan matois que les saisons ont tanné et ridé à l'extrême ses deux yeux bleus qui refusent le secours des verres sont encore tout pétillants de vie. Le "Père Choquenet", comme on dit à Bazeilles, va d'un bon pied vers la centaine.

Il se souvient parfaitement de la bataille et s'il confond un peu quelques détails c'est de l'avoir trop souvent racontée. Il parle vite avec un léger accent de terroir et ponctue ses phrases de gestes énergiques et de nombreux " mais oui ! ".

"La Bataille! mais je m'en souviens très bien, mais oui. C'est que j'avais bientôt quatorze ans à l'époque, j'étais l'aîné de neuf dont huit garçons et ma sœur, qui est morte l'an dernier, avait à peine 15 jours à ce moment-là. On l'avait mise dans une hotte pour pouvoir l'emporter en Belgique. Mais pendant la bataille toute la famille est restée à Bazeilles. Bien des habitants s'étaient sauvés dès que le bruit du canon s'était fait plus proche, mais à cause de la petite sœur nous avions attendu, si bien qu'on n'a pas pu partir. Nous habitions dans cette rue mais plus bas, plus près de l'église et moi, gamin comme j'étais, je courrais partout pour voir les soldats au grand souci de ma pauvre mère qui avait très peur pour moi...



On commença à entendre le canon très fort dans l'aprèsmidi du 30 août et les premiers Français qui se repliaient sur Sedan, passèrent au soir en désordre. Ils n'avaient plus de cartouches ; ils avaient faim, beaucoup étaient blessés et les rues étaient encombrées de nombreuses voitures et chariots réquisitionnés. Toute la nuit le village fut rempli du tapage de ces hommes qui racontaient qu'ils avaient essuyé une rude bataille et que la guerre était perdue. Le lendemain, le 34e d'Infanterie de Ligne qui défendait le village commença à battre en retraite et les premiers Bavarois — les Chenilles comme on disait à cause de leurs casques — apparurent dans les rues

Le père Choquenet

Beaucoup de gens se précipitaient pour aller se réfugier en Belgique. Dans la nuit, on entendit un peu tirailler aux lisières. Les soldats avaient monté des tentes dans les jardins. Le lendemain, 1 er septembre, les clairons venaient à peine de sonner la Diane que les Bavarois, qui avaient traversé la Meuse pendant la nuit avec des bateaux, attaquaient. Il y avait du brouillard. Quand le soleil l'eut dissipé, la rue était pleine de troupes, on vit Mac-Mahon à cheval avec son Etatmajor passer et parler au Général de Vassoigne...

La bataille devint bientôt terrible; on se battait partout, dans les maisons comme dans la rue et les civils se cachaient dans les caves. Il y avait des morts partout, mélangés avec des blessés qui criaient mais que personne ne pouvait aller chercher. Les clairons de la Marine sonnaient la Charge et des refrains. Les Bavarois, eux, avaient des musiques qui jouaient dans le bas du pays et vers la gare...

A l'auberge Bourgerie, je n'y étais pas, mais je sais que lorsque le Commandant Lambert est sorti de la maison il a reconnu le Bavarois qui était en face. Ils se connaissaient (Choquenet dixit!) et sont tombés dans les bras l'un de l'autre. Lucignole était le nom du Bavarois. C'était un bon, il n'aimait pas les Prussiens et c'est grâce à lui que les rescapés de la maison eurent la vie sauve...

Le soir, les Bavarois étaient maîtres du village. Il y avait aussi des Saxons et des Prussiens. Un Général de ceux-ci, qui visitait le village fut tué par un de nos soldats qui s'était caché sous le comptoir d'un café démoli par le canon. Il paraît que ce Prussien avant de mourir aurait donné l'ordre de tout brûler. En tout cas, le soir même, les Allemands qui étaient tous saouls, commencèrent à incendier au pétrole les maisons qu'avait épargné le canon. C'était un spectacle épouvantable, les Bavarois à chenilles poursuivaient les femmes qui criaient en fuyant, on fusillait les hommes sans raison, les blessés abandonnés appelaient de partout et dans les écuries en flammes les bestiaux hurlaient pendant que d'autres galopaient éperdus à travers champs.

Il y avait, éparpillé sur la chaussée, du linge, de la vaisselle, des meubles brisés dans lesquels les vainqueurs fouillaient à la pointe de la baïonnette. Et le vent, par moments, rabattait d'épais nuages de fumée qui sentaient la viande brûlée. Pendant ce temps, des troupes avec musiques et drapeaux défilaient dans la Grand' Rue au pas de parade devant les Généraux...

Au soir du 1er, les rescapés civils s'étaient regroupés au Château de Montvillers où il y avait une ambulance. Tout le village brûlait dans la nuit et les Bavarois fusillaient encore. Les familles étaient dispersées, les femmes et les enfants pleuraient. Le 2, on se mit en route vers Bouillon. A Francheval, le Général von der Thann nous regardait passer, quelqu'un lui dit qu'on était de Bazeilles. Il se mit alors en colère et cria qu'on était tous des brigands pour avoir tiré sur les soldats allemands et qu'il allait nous faire fusiller. Enfin il nous laissa aller et on arriva tout de même en Belgique.

Quelques jours après la bataille les premiers habitants revinrent a Bazeilles et s'installèrent tant bien que mal dans les caves pendant qu'une mission de la Croix Rouge Belge brûlait ou enterrait les cadavres d'hommes et d'animaux. Il y en avait tellement qu'on craignait une épidémie.

On passa tout l'hiver, un hiver terriblement froid, dans les caves. Il y eut des loups qui vinrent jusque dans les ruines.

La reconstruction du village dura deux ans...

En 1895, pour le vingt-cinquième anniversaire, on fit à Bazeilles de grandes fêtes. Le Commandant Lambert, qui était devenu Général, vint présider les cérémonies au Monument, à l'Ossuaire, à la Maison Bourgerie. Il y avait toute une foule de vétérans...

Maintenant, ils sont tous disparus.

Et puis, il y a eu tellement de guerres depuis. Il n'y a bientôt plus que dans le pays qu'on se rappelle de la bataille de 70.

Le vieillard s'est tu et continue pour lui seul l'évocation du temps passé, son visage est empreint de sérénité; trois quarts de siècle d'une vie simple et honnête, trois guerres et pourtant il n'y a aucune lassitude dans la main qu'il me tend soudain.

« CES MARSOUINS », COMME VOUS DITES, C'ÉTAIENT TOUT DE MÊME DE RUDES SOLDATS! "

Extraits du témoigne recueilli en 1949 par Le Lieutenant Wastin de l'Infanterie Coloniale

Paru dans la revue : Tropiques n° 313 août-septembre 1949

©FNAOM-ACTDM / CNT

Divers

Benoît Piedboeuf, citoyen d'honneur de la ville de Bazeilles

Depuis longtemps, des liens amicaux forts sont noués entre les communes de Bazeilles et de Tintigny en Belgique.

Les Troupes de marine sont le ciment de cette amitié.

Si le comportement héroïque des hommes de la division bleue du général de Vassoigne en 1870 est bien connu des Bazeillais, peu savent qu'en 1914, les Troupes de Marine se sont battues avec le même acharnement en terre belge dans le secteur de Neufchâteau, Rossignol et Tintigny.

Tous les ans, les cérémonies commémoratives des combats de Bazeilles sont précé-

Remise du diplôme à M. Piedboeuf

dées le samedi matin d'un hommage rendu

aux soldats des Troupes de Marine tombés de l'autre côté de la frontière. Honneur est rendu aussi aux nombreux civils de Tintigny qui, comme ceux de Bazeilles, ont payé de leur vie, leur soutien aux militaires français.

Les responsables des communes de Bazeilles, Neufchâteau et Tintigny s'associent aux commémorations à Bazeilles et en Belgique.

En 2008, M. Pierre Sulfourt, maire de Bazeilles, a été fait citoyen d'honneur de la commune de Tintigny. Cette année, M. Sulfourt a profité des cérémonies du 14 juillet pour conférer à M. Benoît Piedboeuf, Bourgmestre de Tintigny, la dig<mark>nité</mark> de citoyen d'honneur de la ville de Bazeilles.



Les élus de Bazeilles et de Tintigny présents





Convention World Kobudo

Les 25, 26, 27 et 28 juillet 2012, la World Kobudo Fédération a organisé à la Maison Départementale des Sports et à la salle des Sports du Montvillers la Convention Mondiale d'Arts Martiaux. Aïkido, Goshindo, Hapkido, Judo, Jujitsu, Jujitsu brésilien, Karaté, Kali, Kempo, Ken Jitsu, Kobudo, Tonfa-Nunchaku, Lutte gréco-romaine, Lutte libre, Mix martial arts, Ninjitsu, Sambi, Taekwendo, Tai Chi, Tai-Jitsu, Technique policière, Thai Boxing, sont l'essentiel des disciplines adhérant à cette Fédération.

Tous les ans, cette convention se déroule dans un pays différent. Après Strasbourg, il y a quelques années, c'est Bazeilles qui a été retenue pour cette organisation. En 2014, elle se déroulera à Ottawa (Canada)

2012 May 25 to 28 Bazeilles - France Affiche de la convention

Cette convention était présidée par le président canadien de la fédération :

Hanshi John Therien, 9ème Dan (la distinction de Hanshi désigne un Maître exemplaire).

L'organisateur était un Ardennais : Kyoshi Alain Sailly 8ème Dan (un Kyoshi est un maître instructeur ou instructeur des instructeurs).

Le samedi soir, les délégations ont présenté des katas correspondant à leur discipline, un grand show d'Arts Martiaux qui s'est déroulé à la Maison Départementale des Sports.

Sur le tatami, deux athlètes d'exception, Jean-Yves Thériault, 23 fois champion du monde de Kick Boxing et Kyoshi Georges Serei 8ème Dan, un jeune homme de 92 ans! Les arts martiaux, cela conserve!



Depuis 2009, le 1er RAMa (Régiment d'Artillerie de Marine) auparavant basé à Laon est rattaché à la 1ère Brigade Mécanisée. Il est depuis peu installé à Châlons-en-Champagne.

L'ancienne batterie sol-air du 402ème RA de Châlons est dissoute. Ses 150 hommes et femmes ont été intégrés au 1er RAMa pour en constituer la 4ème batterie.

Le colonel Vaglio, commandant du 1er RAMa a voulu célébrer cette création dans un lieu hautement symbolique pour son régiment. Le nom de Bazeilles est brodé dans les plis du drapeau du 1er RAMa, témoignant des combats héroïques des Marsouins contre les Bavarois en 1870. C'est donc devant la Maison de la Dernière Cartouche que le chef de corps a décidé de baptiser cette nouvelle batterie.

La cérémonie s'est déroulée devant Francis Bonne, adjoint au Maire de Bazeilles, Jean-Claude N'Guyen, délégué du régional Comité national des troupes de Marine, et ancien du 1er RAMa, de nombreux adhérents de l'amicale des anciens des Troupes de Marine, du Souvenir Français. Le colonel Vaglio a remis le nouveau fanion de la 4ème batterie au capitaine Dudit.

Cette nouvelle 4ème batterie effectuera sa première mission à Djibouti.



Le colonel remet le fanion de la 4ème batterie au capitaine Dudit

COUVERTURE ZINGUERIE CHARPENTE

NEUF ET RENOVATION

DANIEL
SAC ET FILS
S.A.R.L

BP 6 17 RN 08140 BAZEILLES TÉL. 03 24 27 18 59 FAX: 03 24 29 35 39

SAPEC

SOCIETE
ARDENNAISE DE
PLOMBERIE
ELECTRICITE
CHAUFFAGE



INSTALLATION - DEPANNAGE - ENTRETIEN
TOUT TYPE DE CHAUDIERE (Fioul, gaz...)
QUALIFICATION GAZ

8 A rue Galliéni - 08140 BAZEILLES

Tél./Fax: 03 24 29 74 25

Port.: 06 86 73 67 89

E-mail: sapec4@wanadoo.fr

Noces d'or

Dans le grand salon de la mairie, Francis Bonne, adjoint au Maire de Bazeilles, a eu plaisir à relire un acte de mariage de 1962 et à faire le portrait d'une famille bazeillaise heureuse.

Ils sont nés à Sedan, Andrée et Jean-Claude Oudart, juste avant la guerre.

La famille d'Andrée part en exode dans la Loire (les Ardennais y furent nombreux). 15 ans plus tard, elle revient dans les Ardennes à Raucourt. Andrée se partage entre les vendanges en Champagne et son emploi aux transports Mory.

Jean-Claude, resté à Sedan, entre dans la vie active dès l'âge de 15 ans aux usines Guilhas, puis en 1956 chez Sommer. De 1976 à 1985, Jean-Claude travaille comme contrôleur chez Isopipe.

Les voyages et le service militaire formant la jeunesse, Jean-Claude sert en Allemagne puis en Algérie, comme beaucoup de jeunes dans ces années-là.

196<mark>1, co</mark>up de foudre à Angecourt : Andrée et Jean-Claude se rencontrent. Ils ne se quitteront plus.

1962, c'est le mariage : Pascaline, Joël, Isabelle et Sylvain, quatre enfants feront une belle famille. Depuis lors, Elodie, Gwendal et Charline, les petits-enfants font le bonheur de tous.

Cinquante ans de bonheur!

Toutes les félicitations de la commune à Andrée et Jean-Claude.



Andrée et Jean-Claude bien entourés

Médaille d'argent de la famille

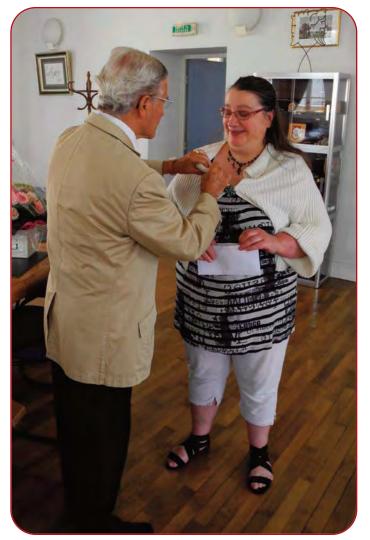
Alexandre, Marc-Henri, Emilie, Jordan, Julie, Bryan, Kassandra sont les sept enfants de Madeleine et Frédéric André. Une belle famille l

Pour saluer les mérites de Mme André, Monsieur le Préfet des Ardennes lui a accordé la médaille d'argent de la Famille Française.

M. Sulfourt, Maire de la commune, a honoré Madame André par une cérémonie empreinte de convivialité. Entouré de membres du Conseil Municipal et du C.C.A.S., il a invité Madeleine André et les membres de sa famille présents à Bazeilles dans la salle du conseil pour la remise de cette distinction.



Mme André, son mari et ses deux enfants qui habitent encore à Bazeilles ainsi que la composition florale offerte par la commune.



M. Sulfourt décore Mme André

A la pêche dans un fauteuil

Au mois de juillet, Michel Adam, les bénévoles de la Fraternelle, société de pêche bazeillaise et Boris Dupont, agent de développement de la Fédération Départementale, ont invité 11 jeunes de l'I.E.P.M. à s'initier aux joies de la pêche. Amorçage, préparation de la ligne, il leur a fallu tout apprendre avant d'avoir le plaisir de tremper le fil dans l'eau.

Quelle joie de voir frétiller une ablette ou une rossette au bout de sa ligne! Pour que la fête soit complète, la Fraternelle avait préparé un goûter.

Pour une fois, les traditionnels tabourets des pêcheurs étaient remplacés par des fauteuils roulants.

Dans le bulletin communal, nous avons déjà parlé des pontons spécialement mis en place à l'initiative de la Fédération Départementale de pêche des Ardennes et de son président, Michel Adam, Bazeillais bien connu, pour accueillir les personnes à mobilité réduite. Ces 5 pontons sont installés au bord du canal de Remilly.



Les jeunes de l'I.E.P.M. avec Michel Adam, Président de la Fédération

Bel exemple de solidarité entre personnes à mobilité réduite et valides!

Bravo à Michel Adam et à toute son équipe.

Remise de diplômes de "Donneur de sang bénévole"

23 Bazeillais ont participé aux collectes organisées par l'Établissement Français du Sang.

Laurence Andrianne, Adrien Baumgartner, Denis Benard, Fran-

cis Brancos, Elodie Brancos, Elise Fleury, Patrick Colin, Katie Guillaume, Cindy Haudecoeur, Elodie Keller, Amandine Manicki, Justine Mozet, Céline Nangniot, Stève Pélamatti, Marine Piéplu, Bernadette Poncelet, Jean-Claude Pontoise, Charlène Poucet, Danièle Vivier, Cédric Cornet, Eric Crosnier, Roxane Gobert, Jacky Lechéne, Julien Poissonnet, Manon Da Silva ont ainsi obtenu le diplôme de "Donneur de sang bénévole" décerné au nom du Ministre de la Santé.

Le Maire de Bazeilles et le Conseil Municipal ont valorisé cette remise de diplômes en invitant les récipiendaires à une

manifestation conviviale en mairie.

Après les remerciements et les félicitations de M. Sulfourt, un moment d'échange avec les élus a permis aux donneurs d'exprimer les raisons de leur engagement. Pour les 23 Bazeillais qui ont participé aux collectes, il est indispensable que les dons de sang soient plus nombreux. Il ne faut pas non plus négliger les dons de plaquettes, de plasma et d'organes qui permettent chaque jour de sauver de nombreuses vies.







Gestion des déchets

La ville de Bazeilles est soucieuse de son environnement et favorise toutes les initiatives publiques, associatives ou privées qui permettent d'assurer le meilleur recyclage possible de tous les déchets.

Petits bouchons

Plusieurs points de collecte, à Bazeilles pour les bouchons plastiques des bouteilles de produits alimentaires :

- Magasin « Le Bazeillais » place de la République
- Le magasin « Multiservice » dans la galerie marchande de « Géant Casino », zone commerciale Mac-Mahon

Cette collecte a pour but de revendre les bouchons afin de financer des appareillages, fauteuils, etc. pour les enfants handicapés des Ardennes.

Renseignements au : 06 52 28 86 95 ou sur le site de l'association. : http://www.ptitsbouchons.org/

Correspondante de l'association à Bazeilles : Mme Dominique Debroas.

Collecte des D.A.S.R.I.

Les Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux (D.A.S.R.I.) sont tous les déchets piquants ou coupants (aiguilles, seringues, lancettes, kit de perfusion, pompe à insuline etc. ainsi que les pansements, drains, produits sanguins...).

Ces produits présentent un réel risque. Il n'y avait pas de solution pour les éliminer. Le plus souvent ils finissaient dans les ordures ménagères, faisant courir un risque à tous ceux qui les traitent.

A l'initiative de M. Hubert, pharmacien à Bazeilles, responsable de la société Districlub médical, avec la collaboration de la

commune, une borne de récupération vient d'être installée à l'angle de la rue de Flamanville et de la rue Fondue, juste au coin de la pharmacie. La commune a réalisé l'aménagement de la plateforme et l'alimentation électrique de la borne.



Le panneau avec le clavier pour entrer le code et les instructions d'utilisation

Cette borne est réservée aux professionnels de la santé et aux malades en auto-traitement tels que les diabétiques. Avec un code d'accès à la borne et des étiquettes informatisées qui assurent la traçabilité de ces déchets jusqu'à leur élimination complète, ces personnes ont ainsi la possibilité d'accéder 7 jours sur 7 et 24h sur 24 à un point de collecte.

Les déchets collectés sont ensuite récupérés par une entreprise spécialisée dans le traitement des déchets de ce type.

Déchetterie de Glaire

Route de Bellevue à Glaire

HORAIRES D'OUVERTURE

Eté comme hiver (hors jours fériés)

Du lundi au samedi inclus de 7h00 à 18h45 NON STOP

Le dimanche matin de 8h à 12h00

Contact déchetterie : 03 24 56 98 23

La déchetterie de Glaire collecte 5 500 tonnes de déchets par an.



Inauguration du D.A.S.R.I., autour de M. le Sous-Préfet de Sedan et de M. Bonne, représentant M. Sulfourt, de M. Hubert de la société Districlub Médical, des élus et responsables des partenaires engagés dans le projet.

Ramassage des ordures ménagères par le SIRTOM : Depuis le mois de septembre le tri sélectif est maintenant effectué le lundi, une fois tous les 15 jours, les semaines paires. Le ramassage des ordures traditionnelles continue à se faire tous les lundis.

LES DECHETS RECYCLABLES A DEPOSER DANS VOTRE BAC JAUNE EN VRAC OU DANS UN SAC TRANSPARENT

- Bouteilles et flacons plastique
- Emballages métalliques
- Briques alimentaires
- Papiers
- Cartons







Quelques exemples:

• Bouteilles et flacons plastique



• Emballages métalliques



• Briques alimentaires et emballages en carton



Papiers



Aucun déchet recyclable mis dans des sacs noirs opaques ne sera collecté.

Le bon réflexe pour les lingettes



Du nouveau à Bazeilles

Bièque Antoine

1, ruelle Mayot - 08140 Bazeilles

Téléphone: 03 24 27 64 17

Activités : Masseur-kinésithérapeute

Kinésithérapie du sport - Drainage lymphatique manuel

kinésithérapie respiratoire

Branco Francis

1, rue Emmanuel Héré - 08140 Bazeilles

Téléphone: 03 24 32 38 01

Portable: 06 50 59 11 03

Activités : Couverture, zinguerie, ramonage

Friterie « Chez Tati »

Située sur le parking, au coin de la rue de Terbecq et de la rue Flamanville, la friterie ambulante a changé de propriétaire.

Comme leurs prédécesseurs, M. Legros et Mme Demantin seront heureux de vous accueillir les vendredis, samedis et dimanches, midi et soir.

Téléphone: 06 74 98 31 91







Les associations

Une nouvelle association bazeillaise

BAZEILLES ANIMATION

Le 28 avril 2012, une trentaine de membres de la commission municipale « Fêtes et Animations » s'est réunie en Assemblée Générale. Cette commission composée d'élus, d'agents municipaux, de représentants des associations, de commerçants et d'habitants de Bazeilles a décidé de constituer

une structure autonome chargée de créer et organiser des animations diverses. Le 11 mai 2012, l'association Bazeilles Animation est née.

Objet : Organisation de journées festives

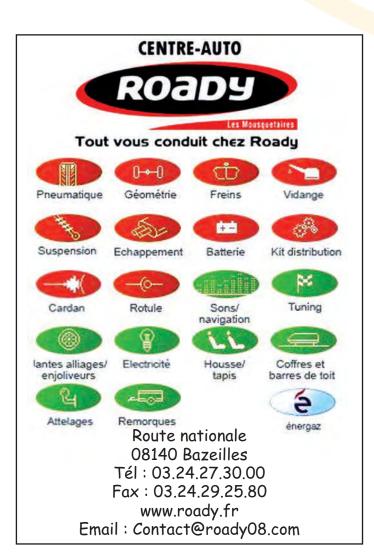
Bureau : Lepage Guy, Président - Sac-Epee Pascal, Vice Président - Guéniot Marc, Vice-Président Adjoint - Hiblot Myriam, Secrétaire - Croutelle Anthonin, Secrétaire-Adjoint Bonne Francis, Trésorier - Mally Patrick, Trésorier-Adjoint

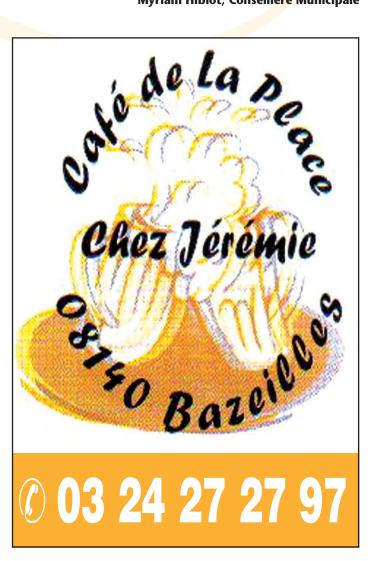


Membres : Breck Sandrine, Bruneaux Jérémie, Di Stéfano Renée, Docquin Claudette, Drozdowiez Sophie, Dulin Pascal, Moinnet Michel, Morette Françoise.

Cette année, Bazeilles Animation aidée de tous les bénévoles et membres d'autres associations bazeillaises a organisé la journée festive du 5 août qui a connu un grand succès. D'autres projets verront le jour au mois de décembre.

Myriam Hiblot, Conseillère Municipale





BAZEILLES en DIVISION D'HONNEUR!

A 4 journées de la fin du championnat 2011-2012, Bazeilles pouvait déjà fêter son titre de Champion de Division d'Honneur Régionale. L'U.S. Bazeilles était en DIVI-SION d'HONNEUR pour la première fois de son histoire! Un résultat exceptionnel qui vient récompenser joueurs et dirigeants. L'équipe première est entrainée par Fabien Brandes, assisté de Didier Derulle et Philippe Obala. Ce groupe est composé de joueurs expérimentés et de jeunes joueurs pour la plupart formés au club. Tous ont respecté les consignes et accepté les sacrifices indispensables pour accéder à ce niveau.

Cet état d'esprit a permis à nos joueurs de connaitre des moments inoubliables en gagnant un championnat difficile.



BRAVO et en avant pour le championnat de Division d'Honneur qui est l'élite du football champardennais.

Une autre récompense s'est invitée le 21 octobre dernier : le Président du District, Bernard Gibaru, représentant la Fédération Française de Football, a remis à l'école de foot le LABEL 2012, en présence de Guy Lepage Adjoint au Maire et de tous les dirigeants. Déjà obtenue en 2004 et 2008, cette labellisation aux critères exigeants, vient récompenser l'excellent travail de l'école de foot. Plus de 80 licenciés, garçons et filles de 5 à 10 ans sont sur les terrains les mercredis et samedis encadrés par des éducateurs bénévoles. Cette politique en direction des jeunes est l'avenir du club! Rappelons que l'école de foot fut créée en 1980 à l'initiative

de Didier Derulle.

Fort de 240 licenciés, notre club est actuellement le 5^{ème} club (en nombre de licenciés) des 125 clubs ardennais.

Merci à toutes les équipes et à leurs dirigeants qui œuvrent pour le bon fonctionnement de notre association.

> Le Président Jean-Claude Bernard





JUDO CLUB BAZEILLES

La saison 2011/2012 a tenu promesses. Nos judokas ont brillé sur les podiums départementaux, régionaux et nationaux.

Quelques résultats régionaux : benjamine, Cloé Staff: 5ième; minime, Léa Pinho: 3ième; junior féminine, Océane Sohier: 3ième. Hugo Marquez est qua-

lifié hors quota.

Sénior surclassée, Océane Sohier s'octroie la médaille de bronze; Johan Pytel se qualifie pour les « France » grâce à sa 2^{ième} place ; Guillaume Mingault se classe 3ième, chacun dans des catégories différentes. En junior zone, Hugo Marquez prend la 1^{ière} place et se qualifie pour les « France »; terminant à la 5^{ième} place, le podium lui échappe, de même qu'à notre cadette Coralie Jacquot qui connaît bien le chemin des championnats de France.

Soucieux de progresser après avoir obtenu les « Katas » nécessaires aux passages de grades, sont nommés ceinture noire 1^{ier}

Nouvelles ceintures noires 1ier et 2ième Dan

dan : Coralie Jacquot , Aurélie Vion , Julien Vion ; 2ième Dan : Messieurs Pascal Castaner, Kamel Aït Damhane, Stéphane Docquin, membres de l'encadrement qui montrent l'exemple.

Excellent comportement et résultats en progression pour nos poussins et poussines.

Nos judokas ont fréquenté des tournois hors de nos frontières et participé aux stages et challenges. Toujours disponibles et heureux de participer aux différentes animations telles que la « Nuit des Arts Martiaux » à la maison départementale des sports, « Bazeilles en Fête », journées « Portes ouvertes », fête de fin de saison, etc., ils organisent, de plus, deux brocantes lar-

gement fréquentées par un public conquis.

Si vous souhaitez pratiquer, les renseignements sont disponibles le mardi et vendredi, de 18h à 19h30 et le mercredi de 17h à 18h au Dojo de la Maison Départementales des Sports, rue des Illées.



Coralie Jacquot





Groupe adulte



Groupe ado

Nouveau bureau pour Familles Rurales

Après de nombreuses années de bons et loyaux services au profit de l'association Familles Rurales, le trésorier historique, Pascal Fauchart et la Présidente depuis plus de 10 ans, Rénée Di Stefano ont souhaité prendre du recul. L'occasion pour l'association d'élire un nouveau bureau.

Présidente : Héluin Rachel - Vice-présidente : Di Stefano Renée - Trésorière : Charles Sandrine - Secrétaire : Lebegue Caroline Secrétaire-adjointe : Miguet Caroline



Merci aux Annonceurs

Leur confiance nous permet d'offrir aux habitants de Bazeilles ce bulletin entièrement réalisé en quadrichromie.

Membres de la commission

COMMUNICATION - INFORMATION:

Pierre SULFOURT

Guy LEPAGE

Francis BONNE

Marc GUÉNIOT

Sophie DROZDOWIEZ

Myriam HIBLOT

Jacques BARILLY

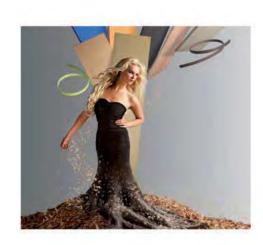
et à la secrétaire générale Mme WILLEM



FOR SMART LIVING



Z.I. – CS 40913 BAZEILLES 08209 SEDAN Cedex 2 + 33.324.22.70.70



Sol stratifié QUICK-STEP



Pour toutes les informations n'oubliez pas notre site : http://www.bazeilles.fr









Les membres du Conseil Municipal et ceux de la Commission Communication - information





vous présentent leurs

Meilleurs Væux pour l'année









